

**Un grand Sanctuaire Marial
en Bretagne
Notre-Dame du Folgoët**

Notice descriptive, historique et archéologique

**Diocèse de
Quimper & Léon**
Évêché de Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

IMPRIMATUR

Quimper, le 27 juin 1938

P. JONCOUR

V. g.

INTRODUCTION

Encore une notice sur le Folgoët, et venant après tant de bonnes, de très bonnes monographies ! Oui, nous les connaissons, nous les avons lues et nous nous en inspirerons. Mentionnons, dès maintenant, les principales d'entre elles :

Le *Dévoit pèlerinage de Notre-Dame du Folgoët*, par le P. Cyrille Le Pennec (1634), annoté et publié en 1825 par M. Daniel Miorcec de Kerdanet ; la *Nouvelle Notice sur Notre-Dame du Folgoët*, par M. de Kerdanet (1835), où nous trouvons une masse d'informations recueillies dans les *Preuves* de dom Morice et d'autres sources documentaires ; les *Des-sins, histoire et description de Notre-Dame du Folgoët*, par M. de Coëtlogon (1852) ; la *Notice sur Notre-Dame du Folgoët*, par MM. Pol et Henri de Courcy (1860) ; les brochures des chanoines Peyron et Abgrall, en collaboration, dans le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Quimper* (1909) ; du chanoine Corre (1913) ; de M. le chanoine Guillermit (1922).

Nous déplorons la perte d'ouvrages précieux : Jean de Langouesnou, contemporain des origines, aurait composé une histoire du « bienheureux » Salaün, dont des extraits nous sont parvenus par les soins d'hagiographes du 16^e siècle ; Robert Cupif, doyen du Folgoët de 1629 à 1650, futur évêque de Léon et de Dol, et Claude de Mauroy, docteur en Sorbonne, le dernier doyen (1675 à 1681) avaient laissé, le premier, un manuscrit intitulé « Origine, bulles, statuts, indulgences et miracles de la très sainte et très dévote chapelle de Notre-Dame du Folgoët, de fondation ducale » ; le second, un traité sur l'histoire, les statuts et les privilèges de la collégiale.

Même parmi les ouvrages qui ont été conservés, plusieurs sont difficilement accessibles au public. Aussi nous n'avons pas hésité à leur faire de larges emprunts. Nous n'en avons pas moins — la matière est si riche — l'espoir, d'apporter

au sujet une petite contribution nouvelle. Donc, nous résumerons ce qui a été exposé excellemment par les auteurs précédemment cités ; et ayant consulté des documents de nos archives publiques et de nos dépôts privés, nous nous étendrons davantage sur quelques points restés dans l'ombre, et nous nous efforcerons de faire ressortir quelques aperçus originaux.

Cette esquisse sera notre strophe à la louange de la Vierge. Ce modeste essai sera la plaquette du cinquantenaire du couronnement. Nous attachons un prix particulier à la publier l'année du grand jubilé marial, accordé par le Pape à la France en souvenir du vœu de Louis XIII. La France est le royaume de Marie, le pays amoureusement modelé par la Vierge-Reine, Celle qui ne sera jamais découronnée. Et la Bretagne tient une place de choix dans les manifestations du culte marial, tant celles-ci y ont pris de l'ampleur dans le temps et dans l'espace.

PREMIÈRE PARTIE

Impressions descriptives

L'église du Folgoët a été appelée, à juste raison, la *Merveille du Léon*. Ce bijou d'architecture, que les grands et le peuple ont fondé, que des artistes modestes et géniaux ont travaillé, les chroniqueurs l'ont associé à la vie du pays, les archéologues en ont fait ressortir les beautés, les poètes et les littérateurs l'ont chanté dans les deux langues.

Quel riche florilège nous fourniraient les auteurs qui ont traduit leurs impressions ! Ils ont surtout mis l'accent sur ce qui constitue la première originalité du Folgoët, parmi tant d'autres, à savoir le contraste de ce superbe monument avec la monotonie du cadre. Si pareille splendeur apparaît maintenant dans une solitude que des moyens rapides de locomotion rendent facilement accessible, imaginons ce qu'il en était au 15^e siècle, en ces temps lointains où les voyages se faisaient avec une difficulté inouïe. L'idée de placer ce joyau de pure dentelle de granit en ce coin de terre, ne répond pas à la manière ordinaire de procéder de nos ancêtres. Il était dans la tradition des vieux moines de construire leurs monastères dans des paysages riants, en des sites ombragés, ou face

à l'océan ; les artistes du moyen âge bâtissaient les cathédrales à proximité des populations agglomérées. Le Folgoët déroge à la règle générale. Il a fallu des raisons exceptionnelles pour justifier l'emplacement de la sainte chapelle en cette rase campagne que couvrait jadis une immense forêt.

Lisons maintenant ces lignes de notre illustre compatriote Charles Le Goffic, de l'Académie française :

« De grandes friches roses, des tourbières et des landes, que cerne à l'horizon la lisière vaporeuse d'une chênaie centenaire... Entre Trémaouézan et Ploudaniel, le paysage est d'une mélancolie oppressante, plat et nu jusqu'aux confins du cercle visuel. Mais brusquement un clocher s'élance entre les chênes, un de ces clochers à jour de la chanson, qui semblent un défi au bon sens et aux lois de l'équilibre... C'est la somptueuse basilique du Folgoët, sans transept ni abside, toute ramassée comme une rose autour de son chœur... Tension suprême de l'âme vers l'infini !... »

Et voici comment s'exprime un autre académicien, M. Louis Gillet, qui enseigna au collège de Lesneven :

« Dans cette solitude mélancolique, (sur) un grand plateau vaste comme une dalle de granit, avec la figure grave qu'ont les vieux gisants austères sur les tombeaux un peu usés », se dresse « la précieuse église du Folgoët, ouvragée comme un ossuaire et dorée, comme lui, de lichens et de mousses ».

La sainte chapelle est accueillante au pèlerin et au touriste émerveillé :

« *Bien soïez venus* » : c'est le salut, écrit M. Waquet, que proclame, par l'inscription de son phylactère, un petit homme logé dans l'arcade extérieure du porche profond (des Apôtres). N'est-ce pas aussi le salut amical que toute l'antique église semble adresser au voyageur lorsque, par un jour clair, venant de Lannilis ou de Plabennec, tout à coup, au détour d'un talus, il découvre, sur le vert plateau monotone, la haute façade grise dont le clocher robuste, où s'accrochent les mousses, jette sa flèche d'or vers le ciel bleu ! »

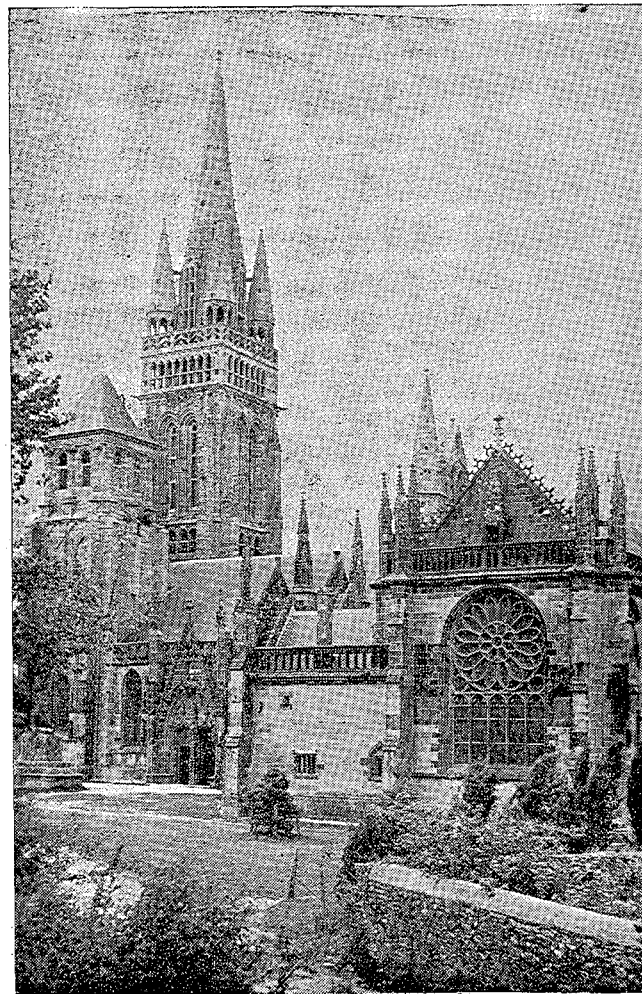


Photo Diquélou, Landerneau.

L'église Notre-Dame du Folgoët

La vision change suivant la température et la saison. Il faut voir, en effet, le monument par temps sombre et pluvieux, et sous un beau rayon de soleil ; le contempler de près et à distance ; le situer dans le paysage. Nous avons à ce sujet une page exquise de M. François Ménez :

« C'est une belle chose que de découvrir, dans le lointain du Léon, la haute flèche du Folgoët, par quelque temps qu'il fasse et de quelque côté qu'on vienne : de l'Aberwrac'h, de Plabennec ou de Lanhouarneau.

« Montant de quelque creux d'aber ou d'un fond de prairies mouillées, disputées au marais, on la voit soudainement se dresser à des lieues. Il n'est guère d'édifice religieux en Bretagne, en dehors, croyons-nous, du Creisker de Saint-Pol et de la prodigieuse église de Commana, perchée, en pleines nuées, sur sa colline en avant-garde des monts, qui commande à une aussi vaste étendue de terre et de ciel.

« Point de maisons auxquelles se raccroche le regard, ni de bois, ni de hauts arbres élevant leur faite au-dessus de la commune ramure des chênes nains qui peuplent les talus. Rien ne reste de ce qui fut jadis la profonde forêt lesnevienne, et une demi-lieue sépare la collégiale de l'ancienne capitale de l'archidiaconé. Les maisonnettes au toit bas : boutiques d'objets pieux, auberges de pèlerins s'écrasent d'elles-mêmes, dans un geste d'humilité, autour du tertre où se pressent les grandes foules du pardon, pour qu'éclate mieux la splendeur de Notre-Dame.

«... En dépit de son prosaïsme et de sa monotonie, il y a dans ce pays dépouillé, nu comme une table d'offrande, qui l'environne, de la grandeur et de la majesté. On s'explique le prestige que le Folgoët avait jadis aux yeux des pèlerins qui, à son approche, voyant son vaisseau de granit grandir sur le ciel ennuagé du pardon de septembre, se sentaient vraiment en terre de sainteté.

« Il faut, pour imaginer l'euphorie mystique qui les éblouissait, faire à pied cette même route qu'ils parcouraient, murmurant déjà leurs oraisons, montant du Drennec ou de Ploudaniel. Elle va, d'un trait, épousant les ondulations presque insensibles des terres, s'amincissant comme un chemin de gloire, bordé d'or, entre les talus fleuris d'ajoncs.

« D'aller sans hâte, à la façon des vieux temps, surtout par quelque temps doux de Pâques, gris encore où les brumes baignent les lointains, permet de mieux s'imprégner de la gravité du paysage. Tout le pays, dans sa solitude, est comme agenouillé, dans l'attente d'un prodige ».

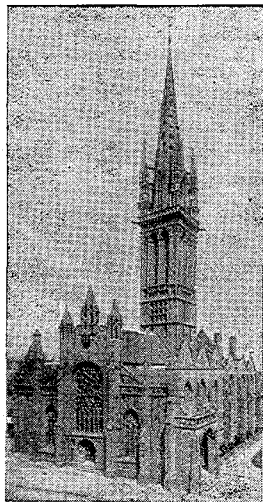
Voilà l'incomparable monument localisé dans l'espace. Pour le situer dans la liste des sanctuaires dédiés à la Vierge en la région, suivons le pieux itinéraire d'un chroniqueur du temps de Louis XIII, le Père Cyrille Le Pennec, du couvent des Carmes de Saint-Pol. Voyant le pays de Léon, « le petit Léonais », comme il l'appelle, parsemé de lieux saints, depuis les humbles chapelles rustiques et vétustes jusqu'aux superbes dentelles de pierre des clochers ajourés, il se plut à dénombrer les monuments placés sous le vocable de la Reine du Ciel, « tant d'ouvrages merveilleux qui portent témoignage de la rare et éminente piété des ancêtres ». Et, en effet, plus de deux cents chapelles et églises mariales défilent sous nos yeux ravis et édifiés.

Le bon Père salue Notre-Dame de Recouvrance, « fort connue de tous les généraux et capitaines » ; Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Kérinou, « dévote, ancienne et fort hantée » ; Notre-Dame de Poulconq, fréquentée par les bourgeois et les mariniers de la pointe Saint-Mathieu ; Notre-Dame de Trézien, en Plouarzel, « lieu voisin de l'Océan, grandement dévotieux », et où l'on a parlé autrefois de plusieurs grâces que Dieu y a faites par l'intermédiaire de la Sainte Vierge ; Notre-Dame de la Fontaine-Blanche, « bâtie en un agréable bocage, environnée de sources d'eau et de beaucoup d'arbres verdoyants, journellement visitée par les habitants de Landerneau, entretenue en très bel ordre par Messieurs les Bourgeois de la ville ».

L'édifiante énumération se poursuit ainsi l'espace de soixante pages : c'est l'église tréviale de Brélès ; Notre-

Dame des Anges, en Landéda ; Notre-Dame de Trobéron, en Lannilis ; Notre-Dame de Guipronvel, en Milizac ; la chapelle de Loc-Maria, en Plabennec ; Notre-Dame de Grouanek, en Plouguerneau, sur laquelle se fixa le regard de Michel Le Nobletz, et tant d'autres sanctuaires, qui voient accourir des affluences énormes de pèlerins.

Nous stationnons plus longuement, en compagnie de notre auteur extasié, devant les monuments fameux : Notre-Dame de Lambader, remarquable tant par l'excellence du bâtiment que par la dévotion du peuple ; Notre-Dame du Creisker, dans la cité-capitale du diocèse, « cette



**Le Creisker,
« la plus exquise
pyramide
de France »**

belle et illustre chapelle, ornée de la plus exquise pyramide de France ». Voici enfin la perle de l'écrin, Notre-Dame du Folgoët, « royale chapelle, la plus auguste de toute la Bretagne, le saint lieu le plus renommé qui se trouve en cette Province, magnifique Palais de la Reine du Ciel », bâtie en l'endroit où se passa « le grand mira-

cle attribué au tombeau du bienheureux pauvre Salaün, touchant ce beau lys fleurissant, qui sortait de la bouche de cet adolescent après sa mort, portant sur chaque feuille le nom sacré de Marie ».

Il nous reste enfin à lire, dans toute sa simplicité archaïque, le récit du miracle du lys. Je le transcris, tel que j'ai pu le déchiffrer sur une pièce conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (1). Jusqu'à plus ample informé, je la tiens pour inédite :

« En l'an 1350, vivait dans l'Evêché de Léon, proche de la ville de Lesneven, un pauvre idiot (2) nommé Salaün, Salomon en français.. Il ne put jamais apprendre autre chose qu'*Ave Maria*. Il mendiait en disant : — *Ave Maria*, du pain —, et ne mangeait autre chose, et buvait de l'eau d'une fontaine près de laquelle il y avait un arbre, lequel lui servait de lit, où il se rendait tous les soirs. Il fut, un jour, trouvé mort au pied de cet arbre, mais l'année ne passa pas que Dieu voulût faire voir ses merveilles en son serviteur. Un matin, on trouva un... lys sur la tombe de Salaün, et dessus, gravés en lettres d'or, ces deux mots : *Ave Maria* ».

(1) Fonds français, 22.339.

(2) Ce mot n'avait pas alors le sens péjoratif qu'il a aujourd'hui ; il signifiait *simple*, *candide*.

DEUXIÈME PARTIE

Notice Historique

Les Origines

Nous venons de voir un texte très ancien où le miracle est rapporté. Un paléographe a mis sur cette pièce l'indication qu'elle « semble être du temps de Bertrand de Rosmadec », qui fut évêque de Quimper de 1416 à 1445. L'écriture en est certainement de la première moitié du 15^e siècle. Ce document est plus vénérable que le récit du miracle raconté par Yves Le Grand, chanoine du Folgoët, aumônier du duc François II de Bretagne en 1460, dans ses *Recherches des antiquités du diocèse de Léon*, écrit qui n'a pas été conservé, mais dont plusieurs extraits ont été réunis par Albert Le Grand, le fameux hagiographe breton.

Un texte plus ancien, qui serait tout à fait contemporain de l'événement, est celui si souvent cité de Jean de Langouesnou, auteur, dit-on, d'une vie latine du « bienheureux Salaün », contenant cette relation du prodige :

« Je, Jean de Langouesnou, abbé dudit lieu de Landévennec, ai été présent au miracle ci-dessus, l'ai vu et ouy et cy l'ay mis

par écrit à l'honneur de Dieu et de la benoïste Vierge Marie, et afin que je puisse mériter d'avoir place de repos éternel avec le simple et pauvre innocent, j'ai composé un cantique en latin pour les trépassés, auquel il y a six fois : 5 Maria, ô Maria..., tel qu'il s'ensuit en latin : *Languentibus in Purgatorio...* ».

Nous aurions là, en même temps qu'un récit du miracle du lys, l'origine de ce chant si émouvant que nous entendons dans nos églises bretonnes, à l'occasion des cérémonies funèbres.

Le texte original de Jean de Langouesnou est perdu, puisque la Vie latine qui le contenait a disparu. Mais la Bibliothèque du Mans possède un ouvrage intitulé : *Histoire de la vie, mort, passion et miracles de Saints*, par Viel, Tigeon, Marchant, Le Frère, Paschal Robin, René Benoist, en trois volumes, publié à Paris, chez le libraire Nicolas Chesneau, de 1579 à 1589. Or, le passage que nous avons cité se trouve intégré dans le troisième de ces volumes et donné dans le recueil de Benoist comme un extrait de Paschal Robin, sous le titre : « Histoire miraculeuse contenant le mystère de Notre-Dame du Foulgouat au fond de Basse-Bretagne, à cinq lieues de la ville de Brest sur la mer, advenue environ l'an mil trois cent cinquante ». Paschal Robin, seigneur du Foux, était Angevin et René Benoist, curé de Saint-Eustache de Paris, est connu également : c'était un fougueux polémiste du temps de la Ligue et un très abondant écrivain, puisqu'il est l'auteur de plus de cent ouvrages.

Nous connaissons ce texte de Robin par M. de Kerdanet. Un archiviste paléographe, mort au champ d'honneur, M. Lécureux, agrégé des lettres, l'avait étudié de plus près dans le volume de la Bibliothèque du Mans. Il pensait que Robin pourrait être l'auteur de la confusion entre Léon et Cornouaille, Landévennec et Le Folgoët de

Lesneven qui, depuis le bénédictin dom Mars (17^e siècle), a soulevé des discussions entre critiques. M. Lécureux, loin d'y trouver un argument contre notre Folgoët, y voyait, au contraire, une preuve en sa faveur, puisque tous les critiques qui se sont prononcés contre Le Folgoët de Lesneven en faveur de Landévennec ne peuvent remonter plus haut que Paschal Robin. Ce dernier était un simple traducteur mettant en français une relation qu'il avait trouvée écrite en latin. Bien avant lui, la tradition léonarde était solidement établie (1). Oui, et on en a la preuve environ cent cinquante ans plus tôt, comme l'atteste la pièce originale du temps de l'évêque de Rosmadec.

Le miracle du lys fit du bruit. c'est ce que nous apprend encore le même document : « L'an 1360, y lisons-nous, tous accoururent : de l'Eglise, de la Noblesse et du peuple ; mais c'était au plus fort de la guerre civile. Le duc n'y put venir qu'après la bataille d'Auray ».

La guerre civile dont il s'agit est la guerre de Succession de Bretagne qui, pendant 24 ans (1341-1365), mit aux prises Jeanne de Flandre et Jeanne de Penthièvre, et avec elles les Blois et les Montfort, et, derrière ces deux familles rivales, la France et l'Angleterre. Le duc de Bretagne, qui est signalé comme étant venu faire un pieux pèlerinage au lieu du miracle, s'appelait Jean de Montfort, celui qui, victorieux de Charles de Blois à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, devait régner sur le duché sous le nom de Jean IV.

Signalons, dès maintenant, une autre originalité. Quelle est la véritable orthographe ? Est-ce le *Folgoat*

(1- Cf l'étude de M. Lécureux sur le *Vrai texte de l'Histoire miraculeuse de Paschal Robin*, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* (1916).

ou le *Folgoët* ? L'une et l'autre sont correctes. Je vais cependant essayer d'expliquer pourquoi je préfère celle que, après quelques hésitations, j'ai fini par adopter.

Si nous recourons à l'histoire pour élucider ce petit problème de phonétique, nous trouvons, de fait, les deux graphies, en parcourant les documents depuis les origines ; mais j'ai constaté que la seconde : le *Folgoët*, est de beaucoup la plus usitée.

La première a cependant pour elle, aussi, une grande antiquité. Une pièce mentionnée par le chanoine Abgrall porte *Foll-Coat*, qui serait l'équivalent de *Coat ar Foll*, le bois de l'Innocent. C'est, sans doute, au même document que fait allusion M. de Kerdanet quand il cite une expression très ancienne *Itroun-Varia-Fol-Coat* (1). Mais M. de Kerdanet, qui a vu tant de vieux papiers, — des originaux et des copies —, écrit uniformément le *Folgoët*.

Le mot lui-même, en ce qui concerne le sens, a fait l'objet de discussions. L'interprétation qui vient tout naturellement à l'esprit est bien :— la chapelle de Notre-Dame de l'Innocent du Bois—, Salaün ayant vécu à une époque où la région de Lesneven n'était qu'une vaste forêt. M. Jourdan de la Passardière proposait une autre traduction : « feuilles sèches d'un bois ». Il appuyait cette traduction sur une raison d'étymologie bretonne, le mot *fol*, *faule* ou *foule* désignant les amas de feuilles mortes qui forment le terreau des bois. Il n'en reste pas moins que le breton *fol* ou *foll* traduit le français *innocent* et que les plus anciens auteurs qui ont écrit sur le Fol-

(1) Le passage du c au g ne soulève aucune difficulté : c'est une règle constante de phonétique. Quant aux modifications *coat* ou *coët*, ce sont de simples différences de prononciation du même mot.

goët sont d'accord pour lui donner le sens de *l'innocent* du *Bois* ou du *Bois de l'innocent*.

Voilà pourquoi nous pensons que cette traduction s'impose comme fondée sur une documentation vénérable. Quant à l'orthographe, il y a toute liberté d'option. Si le Breton du Léon opte pour le *Folgoat* qui, dans le cantique populaire du *patronez dous*, rime avec un mot de même son, on peut, par contre, invoquer les vieux vers français qui relatent le second pèlerinage d'Anne de Bretagne à la sainte chapelle.

*L'an mil cinq cent et cinq alla tout droët
Pour visiter son pays au Folgoët.*

Legs et Fondations

Dès les temps les plus anciens, des particuliers font de pieuses fondations, et l'existence d'une chapelle est signalée. M. de Kerdanet donne une liste impressionnante de legs et de fondations, à partir de 1410. Gens d'Eglise et fidèles de toutes les classes sociales, depuis la reine Anne, les ducs de Bretagne et les hauts et puissants seigneurs jusqu'au plus humble paysan, figurent parmi les donateurs.

Plusieurs de ces actes ont été conservés intégralement. Voici, par exemple, celui d'Alain, vicomte de Rohan, prince de la lignée royale de Bretagne. Il est extrait de l'autorisation latine donnée à la fondation par Philippe de Coëtquis, évêque de Léon de 1419 à 1427. Il se trouve à la Bibliothèque nationale (fonds français 22-340) et porte la date du XXI^e jour de mars l'an 1421. Il est rédigé en ces termes :

« Nous, Alain, vicomte de Rohan et seigneur de Léon, désirant l'augmentation de la Sainte Eglise et de l'office divin, que l'on

fera en la chapelle de Notre-Dame du Folgoët, avons livré et livrons à Dom Jehan Kergoal, prêtre, gouverneur et administrateur d'icelle chapelle et acceptant au nom d'icelle, un parc nommé le Parc an Aotrou, sis au terroir de Coëtjunval, en la paroisse de Ploudaniel... Et nous paierons en icelle chapelle, à chacune feste de l'Assomption de Notre-Dame, au temps de la grande messe, une livre de cire... et l'on doit prier expressément à la grande messe, à chacune feste de Notre-Dame, au prône, pour nos ancêtres, nous, notre compagne et successeurs et faire chanter une messe de *Requiem* pour chacun de nous en icelle chapelle à la prochaine feste de Notre-Dame qui suivra le décès ».

Jean V, duc de Bretagne, sanctionne de son autorité l'œuvre entreprise au Folgoët, en apportant sa contribution au développement des fondations. La Bibliothèque nationale (1) conserve encore l'un de ses actes, dont voici la teneur :

« Jehan, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne,

A tous ceux qui les présentes liront, verront ou ouïront, salut.

Comme pour la louange de Dieu et de la benoïste Marie et de toute la benoïste compagnie du Paradis, pour la rédemption et salvation des âmes de nos prédécesseurs et de nos successeurs et de tous les bons catholiques, tant pour les trépassés que pour les présents... nous avons fondé, dans la chapelle construite en l'honneur de Dieu et de la benoïste Vierge Marie, sa mère, vulgairement appelée Notre-Dame du Folgoët au diocèse de Léon, deux messes, l'une à motet, l'autre à basse voix... il plaira au chapelain de les dire et célébrer à l'usage de l'église cathédrale de Léon.

Fait le dixième jour de février l'an mil quatre cent vingt-quatre ».

Ce qui nous frappe en parcourant le catalogue de M. de Kerdanet, c'est l'abondance et la variété des legs, donations et fondations. Je ne puis en donner ici qu'un bref raccourci, fait d'une synthèse de notes cueillies çà et là à travers cette énumération très détaillée et très édifiante.

(1) Fonds français 22.332.

Ces contributions à l'extension du patrimoine sacré comportent le plus souvent des dons de terrains : champs ou parcelles de terre par pièces ou en sillons ; parfois, des propriétés bâties, des maisons, un hôtel, un manoir ; des offrandes en nature : écuellées, hanapées, boisseaux de froment ; des offrandes en espèces : rentes sur des terres ou des constructions, en menue monnaie, en argent, ou même en ducats ou en écus d'or du poids de France. Quelques donateurs lèguent des objets pour le culte : statues, lampes d'argent pour l'éclairage du sanctuaire, de nuit comme de jour. En 1456, le cardinal Alain de Coëtivy envoie de Rome, où il réside, un magnifique reliquaire des restes de martyrs conservés au monastère de Saint-Anastase des Trois-Fontaines.

Les dons se font tantôt sans mention de charges, tantôt avec charges de prières, de messes à chant ou à basse voix. Quelques bienfaiteurs plus notoires obtenaient le droit de poser des écussons simples ou en alliance, des écussons sur pierre où ils faisaient graver leurs armes en plein ou les relever en bosse. Les tours, les chapelles, les portes, les fenêtres, les contreforts, les arcs-boutants, toutes les faces de la chapelle étaient richement ornées d'armoiries. Certains fondateurs, plus privilégiés, avaient leurs armoiries historiées sur verre, véritables pages transparentes où l'on pouvait lire de petites histoires du pays.

Ainsi le monument offrait autrefois et offre encore aujourd'hui au visiteur curieux, — mais dans une bien moindre mesure depuis les mutilations dues au vandalisme révolutionnaire —, l'occasion de suivre tout un cours de blason ou d'histoire héraldique, où figuraient les noms des illustres maisons de Bretagne : Rohan, Rieux, Laval, Léon, du Châtel, Coëtivy ; ceux des grandes familles nobles : Coëtquis, Gouzillon, Kergournadec'h, Liscoët,

Maillé, de Neufville, du Penhoët, Penmarch, Poulpry, Rosmadec, etc...

Les revenus des fondations servaient à l'entretien du doyen, des chanoines et des chapelains, à des acquisitions pour l'embellissement de la chapelle, à des achats de terres pour l'agrandissement du « pourpris sacré ».

Quelques bienfaiteurs insignes

J'ai dit que tous les rangs de la société participèrent à la splendeur du monument et au progrès de la dévotion. Dans l'ordre de l'ancienneté comme dans celui de la bienfaisance, nous rencontrons au premier plan Jean V, qui gouverna le duché de Bretagne de 1399 à 1442.

Il était le fils du fameux Jean de Montfort, qui devint duc de Bretagne à la fin de la guerre de Succession, grâce au concours des Anglais, le frère du glorieux connétable Arthur de Richemont, l'allié de toutes les grandes familles de France et même de la dynastie royale, puisqu'il avait épousé la fille de Charles VI.

« Grande figure de souverain féodal, écrit M. Waquet, le premier dans cette série de ducs vraiment nationaux qui s'achève en la personne de la reine Anne, par sa diplomatie avisée, souple, mobile, il sut assurer à son peuple paix et commodité. Il aimait le faste et les arts. Formé à l'opulente cour de Philippe de Bourgogne, où il avait passé plusieurs années de sa jeunesse, il se plaisait à toutes les belles choses, recherchait les étoffes éclatantes, les pièces de fine orfèvrerie. Dans son trésor de Nantes, il avait réuni quantité de pierreries, de bijoux d'or, de tableaux d'émail, de vaisselle d'or et d'argent.

Autant que l'étincellement des pierres précieuses, il goûtait la magnificence des belles églises. « Non pareil en largesses », comme chantaient les poètes, il faisait volontiers bénéficier de ses libéralités les chapitres, les collégiales et les paroisses. Le zèle

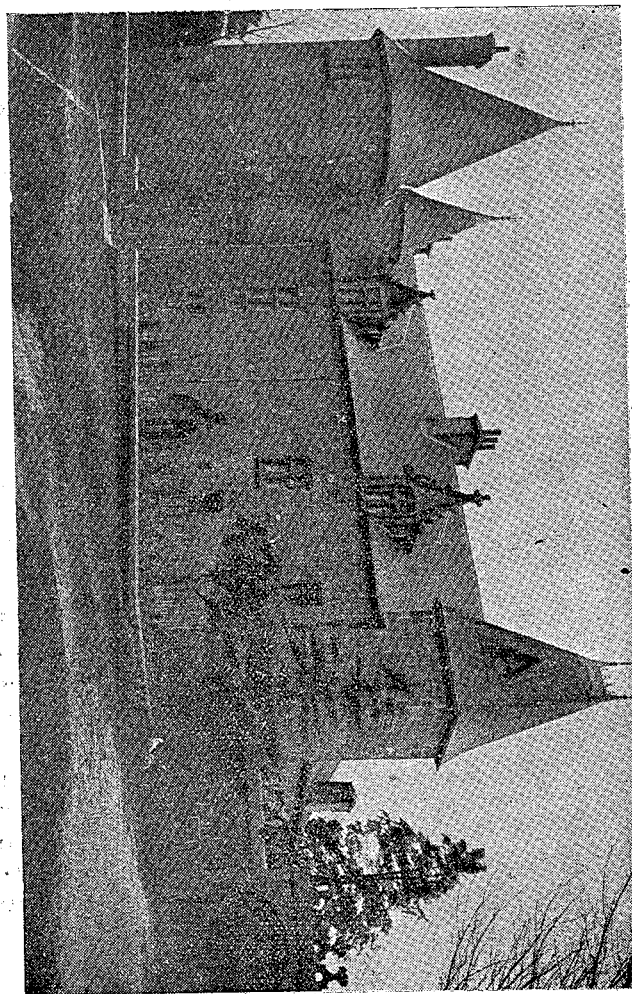
avec lequel il favorisait les entreprises, telles que la reconstruction de Saint-Pierre de Nantes, l'achèvement de Saint-Corentin de Quimper et de Notre-Dame du Folgoët, ne pouvait que stimuler, dans tout le duché, l'ardeur déjà vive pour la réparation des maux causés par la guerre ». (1)

Sa dévotion à Notre-Dame du Folgoët ne se traduisit pas seulement dans des fondations de messes. Lui-même fit au sanctuaire de nombreuses visites dont quatre, au moins, furent marquées par des témoignages éclatants de sa bienveillance. Le savant dom Morice, dans ses *Preuves*, nous signale un premier pèlerinage du prince, le 3 décembre 1420, à son retour de Quimper-Corentin. Le 10 juillet 1422, il érige la chapelle en église collégiale par lettres datées de Vannes ce même jour : la desserte des fondations et la récitation des heures canoniales se feraient suivant l'usage de la cathédrale de Léon, et pour l'accomplissement de ces fonctions, quatre chapelains percevraient annuellement les honoraires de 20 livres chacun, qui seront doublés deux ans plus tard. Le 10 février 1424, nous le retrouvons, en effet, aux pieds de Notre-Dame, et il décide que des revenus prélevés en partie sur des dîmes paroissiales, en partie sur des sommes de son propre trésor, seraient affectés à l'entretien des chapelains. Deux autres années se passent et, de retour au Folgoët, entouré de son conseil, il proclame solennellement, du haut du trône, l'érection de la collégiale en doyenné ; il confère le titre de doyen au principal chapelain, Messire Jean de Kergoal et adjoint au collège des chapelains un sacristain et trois choristes. A la date du 7 décembre 1432, il exempte le domaine de la Vierge de tous impôts sur les boissons et marchandises débitées en ce lieu, « et ce, ajoutait-il, par la très singulière dévotion que nous, notre chère aimée sœur et

(1) *L'Art Breton*, T. I. p. 71-73.

Le Doyenné (actuellement le presbytère), fondé par Jehan de Kergoal

Photo Villard, Quimper



compagne la duchesse et notre lignée avons à ladite chapelle ».

Ses successeurs continuent les mêmes gestes de générosité. Son fils François 1^{er}, à peine promu au duché, en 1444, confirmait l'exemption des impôts dont il a été question plus haut. Son autre fils, Pierre II, avait déjà, quand il n'était que Pierre de Bretagne et sire de Guingamp, affecté une somme de 10 écus d'or à la fondation d'une grand'messe qui devait être célébrée tous les samedis. Devenu duc de Bretagne, en 1450, il n'oublia pas, rapporte la chronique, de « venir rendre hommage à la Très Sainte Vierge en cet asile de ses hermines sacrées ». Le connétable de Richemont, son oncle, lui succéda en 1457. Il ne régna que quelques mois, mais il eut le temps d'ajouter deux canonicats aux quatre établis par Jean V. A cette époque, l'église avait donc six chanoines, un sacristain et trois choristes, et toutes ces fonctions étaient de fondation ducale.

Nous arrivons ainsi au dernier duc François II, dont le règne devait durer trente ans (1458-1488). Le chroniqueur raconte en termes savoureux le pèlerinage qu'il fit à Notre-Dame le 10 juin 1462. Ce jour donc, « le duc arriva en toute dévotion au Folgoët pour y visiter ce royal oratoire de la très incomparable Vierge, accompagné de sa première femme, de sa première Marguerite : car vous saurez qu'il a eu deux fleurs de ce nom, Marguerite de Bretagne, la première, et Marguerite de Foix, la seconde, laquelle fut un vrai miroir de beauté et mère d'un autre miroir, dame Anne de Bretagne, notre bien-aimée duchesse et souveraine ».

Anne, duchesse de Bretagne et reine de France, avait une dévotion filiale à Notre-Dame du Folgoët. A l'occasion de son premier pèlerinage en 1499, elle enrichit ce

« précieux palais » de beaux présents, comme de ses robes de nocces, l'une de damas blanc et l'autre de drap d'or, dont on fit deux belles chapes que l'on conservait encore dans le trésor de l'église en 1789. Plus tard, elle fit achever l'église et le dôme, elle assigna une rente pour l'entretien du sacristain, une autre pour la subsistance de trois enfants de chœur et fonda une messe solennelle qui devait être chantée au grand autel le 15 août, jour de l'Assomption de Notre-Dame, à l'intention de tous les Rois, Reines, Ducs, Duchesses, Princes et Princesses, Seigneurs et Dames, ses parents décédés, et pour la prospérité et la santé du très chrétien Roi de France régnant.

Les souverains de France ne se désintéressèrent pas du Folgoët. Le roi François 1^{er} visita le sanctuaire en 1518, en compagnie de son épouse Claude, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Il est rapporté que les jeunes souverains firent à la chapelle de magnifiques présents et confirmèrent les privilèges accordés par leurs prédécesseurs.

Henri II donna une constitution à la collégiale par lettres patentes du 9 juillet 1553 « pour la singulière dévotion qu'il avait à l'honneur de Notre-Dame et pour que l'église du Folgoët fût bien policée, régie et gouvernée ».

Aux termes des statuts de cette constitution, le doyen et les chanoines étaient assujettis à résider continuellement au Folgoët, pour que le service de l'église ne perdît rien de sa dignité ; le produit des dons et des offrandes devait être appliqué à l'entretien du culte et à l'ornementation de l'église ; une confrérie de prières pour les défunts était établie. Défense était faite aux hôteliers, cabaretiers et autres débitants de l'endroit de tenir

boutique ou d'étaler des marchandises aux foires du Folgoët sans la permission du doyen (1).

Au 17^e siècle, il est fait mention d'Anne d'Autriche qui, en 1636, se recommande à Notre-Dame du Folgoët. A sa mort (1666), les chanoines reçoivent de Messire Estienne Jehannot, son trésorier, la somme de 360 livres pour le service de six messes basses qu'elle avait fondées.

Après ces témoignages de piété et ces marques de bienveillance de la part des ducs et des souverains, signalons les libéralités d'autres bienfaiteurs remarquables.

Nous avons déjà cité le cardinal de Coëtivy. Sa famille tirait son nom d'une seigneurie de la paroisse de Plouvien. Ces puissants bannerets, qualifiés par Charles VII comtes de Taillebourg et princes de Mortagne-sur-Gironde, remontaient à Prigent, sire de Coëtivy, qui prit part à la Croisade en 1270. Ils ont produit au quinzième siècle trois frères, illustres à divers titres, trois fils d'Alain, qui fut tué au siège de Beuvron en 1435, et de Catherine du Châtel, de la grande famille de Tanneguy. L'aîné, Prigent de Coëtivy, créé amiral de France en 1442, avait épousé Marie de Laval et fut tué d'un coup de canon au siège de Cherbourg en 1450 ; le troisième, Olivier, qui suivit son frère l'amiral dans toutes ses expéditions contre les Anglais, épousa Marguerite de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel.

Le second fils, Alain, naquit le 8 novembre 1407, au manoir de Coatlestremeur, en Plounéventer. Entré dans les Ordres, il n'avait pas achevé sa trentième année que le pape Eugène IV le nomma à l'évêché d'Avignon. Il fut, en 1440, conseiller de Charles VII. Huit ans plus tard, il devint cardinal-prêtre du titre de Sainte-Praxède.

(1) Chan. Guillermit. *op. cit.* p. 29.

A Rome, il exerça une influence considérable sur ses confrères du Sacré Collège. Le pape Calixte III le chargea de nombreuses missions auprès de la cour de France. Il eut également à régler certaines affaires en Bretagne au nom du Saint-Siège, et c'est à lui que fut confié le soin de mener l'enquête et de rédiger le procès-verbal des informations qui devaient aboutir à la canonisation de Vincent Ferrier. Il mourut à Rome avec le titre d'évêque de Sabine, le 22 juillet 1474. Il aimait beaucoup l'église du Folgoët qu'il avait aidé à embellir : on lui attribue l'autel en granit de Kersanton qui porte son nom et la belle croix élevée devant le porche méridional. Son désir avait été de recevoir la sépulture dans cette église, mais Rome le retint dans celle de Sainte-Praxède (1).

En tournant les feuillets de la chronique, nous avons souvent sous les yeux le nom de René de Rieux, seigneur de Sourdéac, chevalier des Ordres du Roi, marquis d'Ouessant, lieutenant général du gouvernement de Bretagne, gouverneur de la ville et du château de Brest, maréchal des camps et armées de Sa Majesté. En 1592, il donna « une image de la glorieuse Vierge Marie, de bon et fin argent du poids de 13 marcs, et un grand tableau enrichi d'or, et d'autres peintures où est pareillement l'image de ladite Dame et Vierge, pour être mis sur le grand autel de ladite église, ou en autre lieu commode et convenable ». Le 17 janvier 1595, il fonde une messe du Saint-Esprit pour être dite une fois par semaine, et laisse à cette intention une somme de 500 écus. Le 10 juillet 1606, il fait don d'une croix, d'un calice,

(1) Extrait d'un article de Dom Malgorn, *Le Cardinal Alain de Coëtivy*, dans le *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie* de Quimper, novembre 1925.

de chandeliers et de burettes en argent, portant ses armoiries. En 1616, le cœur de son épouse, dame Suzanne de Saint-Melaine, mère de l'évêque diocésain, est déposé dans la sainte chapelle.

Dans les rangs des bourgeois et du peuple, nous trouvons de nombreux donateurs. Outre les noms que contient la longue liste de M. de Kerdanet, mentionnons celui de Maître Jacques Huillard, « doyen des procureurs postulant au siège royal de Lesneven ». Cet honorable magistrat, « gisant malade en sa maison de la rue du Mur, paroisse de Saint-Michel de Lesneven », légua par testament, fait en 1677, différentes sommes en livres à plusieurs sanctuaires de Bretagne, parmi lesquels se trouve, en bonne place, Notre-Dame du Folgoët.

L'Eglise et la dévotion à Notre-Dame du Folgoët

De bonne heure, la piété des fidèles s'était traduite sous forme de dons. Bientôt des pèlerinages, des processions s'organisent. C'est donc que l'Eglise, par la voie de ses représentants officiels, sanctionnait la dévotion.

Dès les débuts, le clergé est présent au tombeau de Salaün ; Philippe de Coëtquis, dont l'épiscopat tient entre les années 1419 et 1427, homologue le legs d'Alain de Rohan ; l'évêque Guillaume Ferron (1439-1472) fonde deux chapellenies ; Christophe de Chauvigné (1521-1554), confirme et bénit les statuts d'Henri II, qui furent décrétés le 17 octobre 1533 en la juridiction de Lesneven. Rolland de Neufville est nommé à l'évêché de Léon en 1562. Ce très pieux prélat avait fait placer et comme semer dans les chemins et les carrefours de son diocèse un grand nombre de croix, et engagé ses diocésains à orner les façades de leurs maisons de statuettes, d'images sain-

tes de la Vierge, devant lesquelles les hommes se découvraient, les femmes se signaient. Il accorda ses faveurs à Notre-Dame du Folgoët. « Il eut toujours, dit le P. Cyrille, une dévotion spéciale à cette excellente maison, y recherchant l'assistance du ciel par l'entremise de la Vierge Marie ». C'est lui qui pourra déclarer, en mourant, qu'il laissait son évêché « sans aucun hérétique ».

Les deux grands artisans du renouveau spirituel en Basse-Bretagne au dix-septième siècle, Dom Michel Le Nobletz, le gentilhomme missionnaire et son disciple, le P. Maunoir, nous ont laissé des échos de leur propre dévotion et de celle de leurs contemporains à Notre-Dame du Folgoët.

Dom Michel, qui consigna dans ses écrits les faveurs signalées qu'il attribuait à l'Immaculée Vierge ; qui a si bien chanté sa Dame et sa Reine dans un cantique d'allure très personnelle, avait, tout enfant, reçu à Ploudaniel, dans le proche voisinage de l'illustre chapelle, les leçons d'un chanoine du Folgoët, Maître Alain Le Guen. Souvent, au cours de son apostolat itinérant, il aimera à se rendre en pèlerinage au sanctuaire de la Mère de Dieu.

Le P. Maunoir raconte la vie d'une extatique et stigmatisée, Marie-Amice Picard, qui, par ses prières et ses souffrances, collaborait à son œuvre. Il nous apprend que cette sainte fille, pour gagner les pardons et les indulgences allait « souventes fois l'année se confesser et communier aux lieux où elle savait que les trésors de l'Eglise étaient ouverts », comme à Notre-Dame du Folgoët.

Les papes, en effet, avaient déjà enrichi le sanctuaire de précieuses indulgences : Sixte IV et Innocent VIII au quinzième siècle, Léon X et Jules III au seizième, avaient concédé ces faveurs spirituelles aux pieux pèlerins (1).

(1) Voir Appendice.

Le Monument, résultat d'efforts anonymes

« Il n'est pas du tout sûr, dit M. Waquet, que les travaux aient été commencés dès le 14^e siècle. Une date nous est fournie par une inscription sur la façade : « Jean, illustre duc de Bretagne, fonda le présent collège (collégiale) en 1423 ». La date de 1423 ne se rapporte-t-elle qu'à l'érection de l'église en collégiale ou en commémore-t-elle la fondation proprement dite ? La première interprétation n'est pas inacceptable ; l'étude archéologique du monument fait trouver plus vraisemblable la seconde ». (1).

Si l'on peut affirmer que, dans son ensemble, le monument est une œuvre bretonne, que des artistes bretons en ont conçu le plan, que des ouvriers bretons y ont mis leurs sueurs, on ne saurait avancer avec certitude, comme nous le verrons dans la partie architecturale, que des artistes étrangers au pays n'y aient pas collaboré.

Malheureusement, les annales n'ont pas conservé les noms de ces artistes dont nous admirons l'œuvre merveilleuse. C'est l'histoire de presque tous les monuments religieux de cette époque. Nous savons simplement qu'en 1445 travaillait à la sainte chapelle un gentilhomme qui se fit maçon. Il s'appelait Yves de Kergouloen : « Bien est vrai, lisons-nous dans les actes, que ledit Yves s'est entremis d'œuvrer pierres, quoiqu'il soit de lignée noble ».

Le peintre Alain Cap (1578-1644), originaire de Lesneven, fut le génie-verrier du Folgoët. Vers 1630, il fait des réparations « sur et autour des vitres aux frais des seigneurs prééminenciers ». Il reste peu de chose de ces

(1) *L'Art Breton*, T. I., p. 94.

célèbres vitraux, que l'incendie de 1708 abîma et que la Révolution saccagea en 1793. (1)

La Collégiale

Nous avons vu, à propos des origines, qu'en 1421 il existait une chapelle et qu'elle était placée sous le vocable de Notre-Dame du Folgoët ; qu'elle avait un procureur ou administrateur ecclésiastique, Messire Jean de Kergoal ; qu'en 1423, le culte y fut établi à l'instar de la cathédrale de Léon, avec quatre chapelains ou chanoines auxquels furent adjoints, trois ans plus tard, un sacristain et trois choristes.

Ces détails suffisent pour nous apprendre qu'une collégiale était une église qui possédait un chapitre, bien qu'elle ne fût pas dans la ville épiscopale. Celle du Folgoët était la plus ancienne du diocèse de Léon, puisque la collégiale de Sainte-Anne de Lesneven sera fondée seulement en 1477, et celle de Notre-Dame de Kersaint en 1518.

Le chapitre des chanoines-chapelains du Folgoët comptait des doyens remarquables. Dans le nombre, il convient de citer Jean Postel (dates extrêmes de son décanat : 1548-1564), aumônier d'Henri II, polyglotte fameux, puisque sa connaissance des langues, tant mortes que vivantes, lui aurait permis de voyager dans l'ancien comme dans le nouveau monde ; Alain de Poulpry (1591-1599), conseiller en la cour du Parlement de Bretagne, grand archidiacre de Léon ; Isaac Foucquet (1599), sieur de Nanterre, chanoine de Saint-Martin de Tours, fils de Christophe Foucquet, comte de Chalus, et, paraît-il, de la même famille que le surintendant des finances ; Ro-

(1) On voit, au presbytère, des débris d'un vitrail, don du R.P. Raoul de Kerdanet. L'un de ces morceaux représente la figure du fameux cardinal Alain de Coëtivy.

bert Cupif (1629-1650) qui, dans l'aveu qu'il fournissait au roi de sa collégiale, faisait valoir ses titres de « prêtre, grand archidiacre, chanoine officiel et vicaire général de Cornouaille, prieur commendataire de Lochrist, doyen et gouverneur du Folgoët » ; au surplus, avait été avocat et substitut du procureur général et du Parlement de Rennes, deviendra évêque de Léon, puis de Dol ; Anthyme-Denis Cohon (1650-1670), évêque démissionnaire de Dol, conseiller et prédicateur ordinaire du Roi, nommé évêque de Nîmes où il mourut, laissant une telle réputation de mérites et de bonnes œuvres que le célèbre Fléchier, l'un de ses successeurs sur le même siège, disait : « Que Dieu me fasse la grâce de l'imiter » ; Jules-Paul Cohon (1670-1675), savant docteur en Sorbonne, neveu du précédent, auquel il succéda au Folgoët ; Claude de Mauroy (1675-1681), le dernier doyen, également docteur en Sorbonne, auteur d'un ouvrage sur l'histoire, les statuts et les privilèges de sa collégiale.

Parmi les chanoines, plusieurs furent également renommés, tels Yves Milbé, aumônier du duc Jean V, lequel l'envoya en ambassade vers Jeanne d'Arc ; Yves Le Grand, aumônier du duc François II et connu par ses recherches sur les antiquités de Bretagne ; Alain Le Guen, déjà cité, premier précepteur de Dom Michel Le Nobletz ; Hervé Marchalant, maître ès arts, prodige d'érudition ; M. de Pentrez, théologal, qui plaida avec succès la cause de Michel Le Nobletz auprès de Mgr Cupif, dans une affaire de cantiques, où la bonne foi de l'Evêque avait été surprise.

Le Folgoët prenait avec le temps une importance croissante, qui était due aux fondations successives, à la création de prébendes, à l'activité des doyens. La collégiale est en pleine splendeur sous le décanat de Robert Cupif. Ce dernier, même pendant le temps où il fut évê-

que de Léon, faisait du Folgoët sa résidence habituelle, « restant prosterné, soir et matin et à toute heure, en ce royal oratoire ».

Tout, alors, se trouva au complet dans l'auguste basilique. Le clergé y comptait un doyen, un sous-doyen ou vice-gérant, trois prébendiers, un pénitencier, un théologal, un prédicateur, un grand chantre, un maître de psalette, un sacristain, un organiste, un trésorier, tous chanoines. Après ces dignités venaient les grands et petits choristes, les chantres et les bedeaux.

Le doyen et les chanoines étaient nommés par le duc, du temps des ducs ; par le roi, du temps des rois. Les prébendiers, au contraire, recevaient leurs lettres de provisions, donc leur nomination, des fondateurs de prébendes.

Ces deux ordres de chanoines concouraient aux différents services de la collégiale ; mais les chanoines ducaux et royaux participaient exclusivement aux rentes fondées par les ducs en leur faveur, et les chanoines prébendiers touchaient seuls aussi les rentes affectées à leurs prébendes. Tous se partageaient les honoraires de messes et le produit des oblations et des fondations.

Le doyen exerçait sa souveraineté sur les habitants, les hôteliers, les aubergistes ; il avait puissance entière de justice et de police sur ces derniers, ainsi que sur les étrangers, les voyageurs et les pèlerins. Le sous-doyen remplissait les mêmes fonctions, en l'absence du doyen. Le pénitencier avait le droit d'absoudre de certains cas de conscience ; le théologal qui, de toute nécessité, devait être docteur en théologie, expliquait l'Evangile et prêchait quelquefois. Le prédicateur était chargé des stations de l'Avent et du Carême. Le sacristain ou édile avait la garde et le soin des ornements et des vases

sacrés ; le trésorier veillait au « trésor » de l'église. Le grand chantre, le maître de la psalette ou directeur des jeunes choristes, qu'il formait au chant et à la liturgie ; l'organiste, qualifié *organista folgotoeus, folgoetus, folgotinus, folgotensis*, assuraient le service musical.

Le Folgoët ne deviendra paroisse qu'en 1829. Primitivement, la paroisse était Elestrec, dont le nom, dit le chanoine Peyron signifie « glaïeuls » : effectivement, ajoute M. de Kerdanet, elle se trouvait près d'un marécage, à Lannuzien, dans un endroit encore désigné sous le nom de « Coz-Ilis ». En 1424, elle avait pour recteur Messire Yves Kerentel, maître ès arts et bachelier en décrets, que nous voyons intervenir dans la cession qu'il fit de dons et offrandes au profit de la chapelle. En 1662, le pasteur du lieu s'appelait Messire Alain de l'Etang, à qui, cette année-là, défense fut faite d'exercer aucune fonction curiale au Folgoët sans le consentement du doyen : or les bons paysans, comme les meilleurs gentilshommes, tenaient à l'honneur de contracter mariage aux pieds de la célèbre Madone.

Bien des fois, le sanctuaire breton sera associé à la vie du pays. Nous ne pouvons douter que les grands événements de l'histoire de Bretagne et de France n'eussent leur écho en ce lieu. Nous savons, au moins, que les notables du Léon s'y rassemblèrent pour reconnaître Henri IV comme roi légitime et comme souverain catholique, « promettant de le servir de leurs personnes et de leurs biens, avec la même foi et la même fidélité qu'ils avaient fait aux autres rois, ses devanciers ». Nous savons encore que deux reines de France, Anne de Bretagne et Anne d'Autriche, avaient souvent les yeux tournés vers ce palais de la Reine du Ciel. Nous sommes aussi informés que, en l'année 1512, lorsque le capitaine Hervé de

Porzmoguer, dans un combat fameux contre les Anglais, trouva une fin héroïque, à la pointe Saint-Mathieu, avec 500 marins bretons de *La Cordelière*, l'événement ne manqua pas de produire une profonde sensation au Folgoët, où cinq jours plus tard, le 15 août, fête de l'Assomption, un service fut célébré en l'église à l'intention du magnifique marin et de ses glorieux compagnons.

Suppression de la Collégiale La gestion des Jésuites (1686-1763)

La collégiale fut supprimée en 1681 : elle comptait 259 ans d'existence. Louis XIV lui substitua un séminaire destiné à la formation d'aumôniers de marine.

Ce séminaire fut d'abord confié à des membres du clergé diocésain. Nous lisons, en effet, dans une pièce de l'époque (1) que, par lettres patentes de l'année 1681, le Roi établit une communauté et un séminaire de prêtres séculiers pour y élever de jeunes ecclésiastiques et les rendre capables de servir d'aumôniers sur les vaisseaux armés en Bretagne. Pour leur donner les moyens de subsister, Sa Majesté fit bâtir, à ses frais, une maison à leur usage (2) et leur accorda l'église collégiale du Folgoët avec les revenus qui en dépendaient, mais à la charge que ces prêtres acquitteraient les fondations. Alain Madec, recteur de Lannilis, fut leur premier supérieur.

Cette situation dura jusqu'en 1686. Les Pères Jésuites venaient de s'installer à Brest. Ils étaient à Quimper depuis 1619, et les annales du Folgoët nous apprennent qu'un de leurs premiers gestes avait été de se rendre à la sainte chapelle pour s'y recommander à la Vierge. En

(1) Archives nationales, série K. 1152.

(2) La maison qui sert aujourd'hui d'école.

1686, la Compagnie obtint du Roi la direction du séminaire de la marine transféré à Brest et se chargea d'entretenir, en cette ville, 12 Pères et 20 aspirants aumôniers. Pour subvenir aux frais d'entretien, les Jésuites eurent la jouissance des revenus du Folgoët, et comme ces revenus étaient insuffisants, on leur adjoignit ceux de l'abbaye de Daoulas : « On leur bâtit à Brest une magnifique maison, qui sert aujourd'hui d'école aux élèves mécaniciens de la Marine, en même temps que la chapelle de la Marine, aujourd'hui détruite, et l'église Saint-Louis ». (1)

Brest était la ville tout indiquée pour l'établissement d'un séminaire de ce genre. A cette occasion, on frappa une médaille présentant d'un côté l'effigie du Roi et, de l'autre, une inscription, dont voici la traduction : — Louis Le Grand, pour qu'il protège l'empire des mers par la vertu que la religion engendre, construisit le séminaire de Brest et en confia l'administration aux Pères de la Société de Jésus. Année 1685. — Légende : — Tu commandes au pouvoir de la mer. — L'aumônerie prit le nom de *Séminaire royal de la Marine établi à Brest, auquel a été unie à perpétuité la sainte chapelle de Notre-Dame du Folgoët*.

Les Pères, bien que ne résidant pas au Folgoët, gardaient évidemment à leur compte l'acquit des fondations.

Quelles étaient, à l'époque, les ressources et les charges du Folgoët ? Nous n'avons pas vu de tableau pour les débuts de l'administration des Jésuites, mais nous savons qu'en 1750, d'après un état portant cette date, le rentier se composait alors de fermages, de rentes en grains ou en argent, du produit des quêtes, aumônes et

(1) Ouvrage cité de M. le chanoine Guillermit, p. 42.

oblations, le tout formant un revenu de 7.650 livres. Les charges consistaient dans les réparations ordinaires et la desserte de 1400 messes basses et 50 messes à chant. Les Pères, qui ne pouvaient ordinairement s'acquitter par eux-mêmes de ces charges, les confièrent successivement à des Récollets de Lesneven et à des Carmes de Brest.

Il est fait mention de quelques donations de champs et d'objets pour le culte sous leur gestion.

Comme fait marquant de la période de leur administration, nous devons signaler le grand incendie de 1708 :

« Le feu fut mis à la basilique par l'imprudence d'un armurier qui, voulant préparer les orgues, pour les fêtes de l'Annonciation, avait collé, la veille, quelques parties des soufflets, et placé un vase de braise, au-dessous, pour les sécher pendant la nuit ; mais il arriva que la braise se changea, tout à coup, en un feu dévorant, et puis, s'insinuant entre les voûtes et les charpentes de la nef et des bas-côtés, brûla ces magnifiques charpentes, qui auraient pu durer encore mille ans, et dont les pièces disjointes et enflammées, croulant de tout leur poids sur les voûtes, les brisèrent en entier ; et voûtes et charpentes mêlées ensemble tombèrent sur le sol de l'église avec un tel fracas, au milieu d'une nuit sombre et silencieuse, que tout le Folgoët, réveillé en sursaut, se crut à la fin des temps ». (1)

En 1716, les habitants de Lesneven sollicitent de « Sa Majesté et Altesse Royale, le Régent du Royaume », la réparation du monument et le rétablissement de l'ancienne collégiale. Dans leur requête, ils déclarent se solidariser, en ce qui concerne cette affaire, avec « les peuples de l'évêché de Léon et des autres de la Basse-Bretagne », en demandant qu'un doyen et des chanoines soient nommés « comme de précédent pour remplir les fondations suivant les intentions qu'elles avaient été faites » et que les deux tiers des revenus de la chapelle

(1) de Kerdanet, *op. cit.* p. 126.

soient affectés à rétablir l'église incendiée. Cette requête eut pour résultat la reconstruction de la toiture de l'église par Guillaume Le Minteur, qui remplaça les couvertures anciennes par un seul et même toit : ainsi disparaissait le magnifique cordon de galeries extérieures que le feu avait épargné. (2)

Les signataires de cette requête tendant au rétablissement du doyen et des chanoines reprochaient aux Jésuites leur incurie pour avoir laissé l'église en ce triste état. Nous retrouvons les mêmes griefs, exposés avec quelque vivacité, sous la plume de Goulven Le Melloc, recteur de Guicquelleau. Il faut dire, en effet, qu'à l'époque où nous sommes arrivés, la paroisse n'était plus à Elestrec, dont l'église était tombée en ruines, mais à Guicquelleau, où le seigneur de ce nom avait donné sa chapelle domestique pour servir d'église paroissiale. Guicquelleau se trouvait presque sur le bord de l'étang de Penmarch, non loin de Kernouës. et le bouillant recteur avait formé le projet d'obtenir le transfert définitif de la paroisse à l'endroit où se trouvait le fameux sanctuaire. Ecrivant donc à son évêque, Mgr de la Marche, en réponse à l'enquête que celui-ci avait prescrite, en 1774, à tous ses recteurs sur le paupérisme et les moyens d'y remédier, il lui arrive de s'indigner contre les bons Pères, comme d'ailleurs contre les desservants des fondations : « Un des traits de Louis XIV, exposait-il, est d'avoir livré cette chapelle avec tout son revenu aux Pères Jésuites qui contre les intentions du Roi, ont emporté la plus grande partie de son argenterie et de ses vases sacrés ».

L'accusation est précise. Dans cette affaire, je m'efforcerai d'être impartial, et comme l'impartialité consis-

(2) L'administration des Beaux-Arts a fait disparaître cette toiture.



Photo Charles, Saint-Pol-de-Léon.

Jean-François de la Marche,
dernier évêque de Léon (de 1772 à 1791),
dans le diocèse duquel se trouvait le Folgoët.

te à donner aux partisans de toutes opinions les éléments d'un contrôle, versons toutes les pièces au débat. Aussi nous allons écouter maintenant *alteram partem*, les tenants d'une opinion différente.

Disons tout de suite que les Jésuites ne jouissaient pas de tous les revenus, puisque plusieurs fondateurs avaient transféré à leurs paroisses les revenus de leurs fondations du Folgoët. Ceci est reconnu d'ailleurs dans la requête précitée des habitants de Lesneven, puisqu'ils demandent que « incontinent les seigneurs et particuliers qui avaient des fondations aient à les rétablir à la grande dévotion des peuples, qui sera par là renouvelée ».

Mais voici un véritable plaidoyer en faveur des Jésuites, et rédigé par des contemporains mêmes de Goulven Le Melloc. C'est un mémoire qui se trouve aux archives de l'évêché de Quimper (1) et qui porte les signatures de G. Calvez et Paul Gabriel Mesguen, prêtres. Il fut adressé au Directeur général du Bureau des Economats, le 24 août 1780. Au préalable, les soussignants avaient exposé la situation à Mgr de la Marche. Ils se dénomment, avec leurs deux autres confrères, « prêtres desservant l'église de l'ancienne collégiale du Folgoët ». Ils nous semblent, par conséquent, bien qualifiés pour apprécier l'administration incriminée. Comparant la situation actuelle au triple point de vue du logement, qui laisse beaucoup à désirer, des émoluments jugés insuffisants et de l'état de délabrement de l'église avec la situation d'avant 1765, ils font ressortir qu'au temps des Révérends Pères « ils étaient bien logés, ayant l'entière disposition de la maison nommée la Communauté, fournie de batterie de cuisine, de vaisselle, de linge, tant pour la table que pour les lits, qu'ils avaient une mesure

(1) Liasse « Collégiale du Folgoët ».

de gruau tous les ans du Moulin du Folgoët, un pot de vin de chaque auberge pendant la foire et le pardon du Folgoët pour les choristes... » Les Pères « laissaient aux desservants la disposition de tout ce que les fidèles auraient pu donner en offrandes à cette église pour fournir les luminaires, huile à lampe, encens et blanchissage des linges ; ils payaient aux Messieurs desservants 1.400 livres par an d'honoraires et faisaient toutes les réparations tant dans l'église que dans la maison. Cet arrangement a toujours subsisté, sans la moindre variation, jusqu'au moment que Sa Majesté a jugé à propos d'ôter l'administration du Séminaire royal de Brest aux Révérends Pères Jésuites ».

Le Régime des Economats (1763-1790)

La mesure qui enlevait aux Jésuites l'administration des biens du Folgoët en même temps que la direction du Séminaire de la Marine, était une conséquence de l'édit d'expulsion porté contre eux en 1762. Les biens du Folgoët étaient passés sous le régime des économats. Dans ces conditions, n'y a-t-il pas lieu de se demander si les griefs dont le recteur de Guiquelleau se fit le porte-parole n'auraient pas été plus fondés contre ce nouveau régime ?

Que faut-il entendre par économats ? Quand certains bénéfices ecclésiastiques n'avaient plus de gouvernement temporel, leur gestion était mise entre les mains d'un administrateur ou économe, qui était un fonctionnaire du pouvoir royal. Ainsi les biens revenaient au gouvernement, qui en percevait les revenus, mais devait en assumer les charges. Sous quelle forme ? Le gouvernement laissait ces biens à des fermiers par adjudication. Un sieur Bolle était économe des biens du Folgoët ; les sieurs Mazurier Kerouallin, demeurant à Landerneau, et

Goubin, demeurant près de l'abbaye de Daoulas, en avaient pris à ferme le temporel ainsi que celui de l'abbaye de Daoulas. Ils payaient annuellement 22.500 livres pour ladite ferme, sur laquelle somme les biens du Folgoët étaient estimés valoir de 8 à 9 mille livres de revenus.

C'est de ce régime que se plaignent les chapelains dans leur mémoire, où ils déclarent que, depuis 1765, ils continuent leurs services, mais ne reçoivent plus les mêmes secours. Ce service consistait dans la desserte des messes, dans la récitation du bréviaire au chœur, comme dans les églises cathédrales, et dans l'administration des sacrements aux fidèles.

Jean Chrestien de la Masse, chanoine, archidiacre et vicaire général de Léon, se transporta au Folgoët pour sa visite archidiaconale, le 8 novembre 1768, en compagnie de Mathurin Autheuil, promoteur général du diocèse. Il constata que l'office canonial tout entier était exactement célébré dans la chapelle et que les prières marquées au tableau des fondations étaient récitées à l'intention des fondateurs. Il fit observer que, depuis deux ou trois ans, — ce qui correspond bien à la période du début des économats —, les desservants chapelains, qui étaient au nombre de quatre, même avant l'établissement de l'hôpital, se trouvaient réduits à deux. Or, ces deux prêtres ne pouvaient acquitter seuls toutes les messes et il leur était très difficile de célébrer tout l'office canonial, d'autant plus qu'ils étaient souvent appelés auprès des malades de l'hôpital, pour leur administrer les sacrements. Ils ne suffisaient même pas pour entendre les confessions des *pèlerins qui viennent pendant le cours de l'année, de toutes les parties de la province pour y faire leur dévotion*. Les chapelains, au surplus, ne pouvaient se dispenser d'exercer fréquemment le droit

d'hospitalité à l'égard de leurs confrères qui se présentaient à eux pour dire des messes de dévotion, et des pèlerins notables qui venaient visiter la chapelle. Une somme de 450 livres, qui reviendrait à chacun et comprendrait l'honoraire de leurs messes, ne serait même pas proportionnée à toutes leurs obligations, ni suffisante à leur subsistance et à leur honnête entretien. En conséquence, il était de toute nécessité que le nombre de quatre desservants fût rétabli, et c'était aux économats de pourvoir à leur entretien et à leur logement. (1)

Il convenait, je crois, de faire de ce rapport une analyse substantielle, parce qu'il va à l'encontre de l'opinion généralement reçue sur le litige soulevé plus haut et que, par ailleurs, il nous fournit des renseignements précis sur l'état de la dévotion à l'époque. Quel compte fut tenu de ce rapport ? Nous savons que le chiffre des chapelains fut doublé, mais nous ne pourrions dire en quelle année. Quant aux économats, nous avons vu qu'ils ne s'acquittèrent pas de leurs charges à la satisfaction des intéressés.

Goulven Le Melloc, dans ses lettres à l'Evêque, expose, avec un rare bonheur d'expression et une vive délicatesse de sentiment, sa tendre piété envers la Vierge du Folgoët et son culte pour la sainte chapelle à laquelle il voudrait « rendre son lustre et son premier éclat » ; mais il a le verbe haut contre la présence, près de l'incomparable monument, de l'hôpital militaire destiné à recevoir 300 soldats malades ou convalescents. La dévotion publique fléchit, et la cause principale en est due à cet établissement, installé dans la maison même des chapelains : « La force militaire s'est emparée de la

(1) D'après le procès-verbal, signé Autheuil et Chrestien de la Masse.

maison et du jardin des chapelains et les a relégués dans de mauvais logements sans issues qu'on leur a fournis... La contagion des soldats malades et la licence de ceux qui étaient convalescents a éloigné le public ». Ailleurs, il fait une description très sombre des désordres qui sont la perdition du pays :

« Cet hôpital fait autant et plus de mal aux sujets du Roi que ne peut leur procurer de bien la prétendue convalescence qu'ils y viennent chercher. On n'y fait venir que des sujets déjà ruinés par des maux assez communs aux gens de troupe. Dans leur épuisement, ils espèrent trouver au Folgoët un soulagement à leurs maux, et ce soulagement consiste dans un relâche que quelques-uns d'entre eux sont contraints de donner à leurs passions, pour retourner, dans peu de jours, à leur vomissement. Je dis seulement quelques-uns : car on peut dire du grand nombre ce que dit saint Pierre du prince des ténèbres : *Circuit, quaerens quem devoret*, et, malheureusement, ils ne trouvent dans ce bourg que trop de proies à des passions dont les excès achèvent de les ruiner et les mènent au tombeau ».

Je me le représente, ce rude pasteur, avec ses traits accusés, son allure énergique, revêtu de l'ample chape quand, à la porte de son église de Guiquelleau, il offrait le goupillon au Seigneur Evêque Illustrissime et Révérendissime, venu pour sa tournée pastorale ; et le fait se reproduisit plusieurs fois, ainsi que l'attestent les signatures apposées au bas des cahiers des comptes paroissiaux. Je le vois aussi dans son église, coiffé du bonnet carré, portant un surplis de grosse toile à larges manches.

Modeste église, déjà délabrée de son temps, puisqu'elle menaçait alors, suivant son expression, « une ruine prochaine et totale », qui le mettra « bientôt dans la nécessité de rebâtir ». Presque aussi délabrée qu'au temps où je l'ai visitée, il y a quelque quinze ans, en compagnie d'artistes, anciens élèves des Beaux-Arts, qui s'extasiaient devant son caractère bien breton et devant

la beauté du site enchanteur qui l'encadre. Elle est toujours dans le même état, mais ne sert plus au culte qu'une fois l'an, le jour de son pardon de Saint Vellé.

Au milieu de la terre battue, quelques pierres tombales, aux inscriptions pour la plupart effacées, gisent encore en guise de dalles : sans doute l'une d'entre elles recouvre les restes de l'original recteur, à côté de celle d'un de ses prédécesseurs, I. Blonce, qui restaura l'église au siècle précédent. Ce qui est certain, c'est que le mobilier sacré est plus ancien que Messire Le Melloc : le maître-autel, en forme de sépulcre, reposant sur quatre boules, empoignées par des griffes, et son tabernacle orné d'un ostensor doré sur fond bleu ; à gauche, la banquette de l'officiant, le lutrin en solide bois de chêne, avec l'aigle qui le surmonte, déployant les ailes ; à droite, le prie-Dieu armorié portant le blason des anciens seigneurs du lieu ; sur le pourtour de l'autel, des stalles en vieux chêne, où prenaient place les chantres de campagne ; en dehors du chœur, un autel latéral revêtu de bois peint aux vieilles couleurs françaises : la tulipe, la rose et l'œillet, et tout le cortège des naïves statues coloriées de saint Jean-Baptiste, de sainte Marguerite, de saint Nicolas, d'une sainte dominicaine.

Tel est le cadre dans lequel Messire Goulven accomplissait quotidiennement ses saintes fonctions. Même la vieille chaire branlante demeure, celle sans doute du haut de laquelle le zélé pasteur instruisait ses ouailles. Enfin, je me l'imagine, dans son logement presbytéral, à gauche de l'église, sur l'emplacement que limitait encore, au temps de mon pèlerinage, le mur ébréché d'un jardin où poussaient des fuchsias et des clématites.

Donc Goulven Le Melloc n'était pas homme à dissimuler sa façon de penser. Reconnaissons au passage que ces recteurs de jadis, férus d'humanités, s'y entendaient

pour tailler leur plume bien française. Les 87 rapports de ses confrères, en réponse à l'enquête de Mgr de la Marche, nous laissent la même impression. Notre personnage avait, au surplus, le droit de parler haut. C'est lui qui, renommé par son éloquence et la franchise de son langage, avait été appelé, alors qu'il était recteur de Guimiliau, à prêcher à la cathédrale de Léon pour l'installation de Mgr de la Marche. Il fit un tableau si pathétique des charges épiscopales que le prélat en fut ému et regretta, dit-on, d'avoir accepté un fardeau si redoutable; mais, par un sermon sur les bienfaits de l'épiscopat, le prédicateur calma les scrupules de Monseigneur qui, peu de temps après, lui confia la paroisse mère du Folgoët.

Messire Goulven eût désiré, en attendant le transfert de sa paroisse au siège du magnifique monument « de la dévotion des Ducs de Bretagne à la Mère de Dieu », avoir au moins sa résidence à l'ombre de l'insigne basilique. Il en donnait des raisons fort pertinentes à son évêque, faisant ressortir que la plus grosse partie de ses 900 paroissiens vivaient dans l'agglomération du Folgoët, donc à plus d'une demi-lieue de sa résidence. La détresse des âmes et des corps, sur laquelle il eût voulu se pencher de plus près, n'exigeait-elle pas un contact plus fréquent ? En effet, « cette portion, la plus grande et la plus désolée du troupeau », ne se rendait à Guiquelleau qu'une fois l'an, pour la Pâque ; dans la chapelle du Folgoët, ces paroissiens n'étaient pas « dans le cas d'entendre ni instruction, ni prône, ni catéchisme ». Ainsi la translation s'imposait. D'ailleurs le recteur se borne à dire tout haut ce que d'autres pensent et disent tout bas : « Il y a bien des années, écrit-il, qu'on faisait retentir cette antienne aux oreilles de mon prédécesseur; et on me l'a répétée à moi-même plus de cent fois, parmi les différentes personnes avec lesquelles je me suis trouvé ». Sa Grandeur a de puissantes relations . « Par-

lez-en au Roi. Vous êtes un de ces personnages que Sa Majesté écoute. D'ailleurs, la demande n'a rien de chimérique. Je ne dis rien, Monseigneur, que le nouveau règne (Louis XVI) ne puisse nous faire espérer ».

Monseigneur l'écouta bien. Il prit même le soin de faire reproduire, avec un avis favorable au transfert, le rapport du recteur dans le tableau des cures de son diocèse à soumettre à l'examen de l'Assemblée du Clergé, pour être introduit au Conseil du Roi. Mais Goulven Le Melloc mourut à Guiquelleau, le 8 septembre 1785, âgé de 58 ans, sans que fût réalisé le plus cher désir de sa vie.

Le Folgoët pendant et après la période révolutionnaire

La Révolution s'abat sur le Folgoët, comme ailleurs, avec son cortège de ruines. C'est l'histoire tragique succédant à l'histoire pieuse. Suivons tout simplement l'ordre chronologique.

Dès 1790, on procède à la saisie des ornements et des vases sacrés, puis à la vente des meubles, des archives, des livres, des manuscrits. Dans le nombre, un exemplaire de saint Augustin, aux marges couvertes de notes sur la collégiale, a ses feuilles dépecées en un instant pour en faire des cornets et des enveloppes. M. de Kerdanet, qui signale le fait, ajoute cette réflexion : « Quelle rage, quelle fureur portait déjà les hommes à tout vendre, à tout détruire, à déchirer, comme des enfants malfaisants, les feuillets de leurs livres, les pages de leur histoire ! »

L'année 1791 est marquée par l'expulsion et l'incarcération du dernier chapelain desservant de Notre-Dame du Folgoët. Il s'appelait Jean Le Hir. Nous le trouvons mentionné sur une liste de prêtres enfermés à la

prison des Carmes à Brest. Cette même année, l'église est vendue à un étranger (1), pour la somme de 11.385 livres, 5 sols. Ce citoyen achète aussi les métairies et l'auberge de *l'Ecu de France* avec ses dépendances, ainsi que la métairie du Doyenné. L'hôtel des Pèlerins, la maison des chapelains subissent le même sort ; en bref, presque toutes les propriétés de la collégiale passent en des mains étrangères.

Le 14 mars 1792, le district de Lesneven faisait contrat avec un entrepreneur de cette ville, à charge pour celui-ci de briser la grande cloche située dans la tour de l'église, de casser et de descendre deux autres petites cloches placées dans les tourelles, et de faire transporter le tout à Lesneven. L'ouvrage commença dès le lendemain et coûta 500 livres. (2)

Puis, c'est l'année sinistre : 1793 ! Les croix de Notre-Dame du Folgoët qui, si nous en croyons un passage de la vie manuscrite de Michel Le Nobletz, passaient pour les plus belles de l'Europe, sont abattues ; les statues sont renversées, mutilées, les reliques foulées aux pieds. « Ce n'est pas tout ! car, comme l'horrible justice de cette époque fonctionnait à l'envi sur les têtes vivantes, on eut soin d'en donner le simulacre sur les statues. Le Christ fut décapité sur la croix, comme Louis XVI venait de l'être sur l'échafaud. » (3) Après quoi, ce fut le tour des armoiries : on martela, on brisa les écussons avec fureur.

L'an III de la République, le 23 vendémiaire (16 octobre 1794), le Comité révolutionnaire de Lesneven écri-

(1) M. de Kerdanet le désigne par l'initiale P.

(2) Archives départementales du Finistère. District de Lesneven. Frais de police.

(3) de Kerdanet, *op. cit.* p. 134.

vait au citoyen agent national du district : « Plusieurs individus se sont présentés au Comité et ont déclaré que dans la commune de Saint-Frégant, il existe différents prêtres réfractaires, qui se réfugient ordinairement au lieu de Penancreac'h, près le bourg de Guiquelleau... Il est instant de prendre des mesures extraordinaires pour tâcher d'arrêter ces prêtres ». René Tanguy, recteur de Guiquelleau, était l'un d'entre eux. On conserve, au presbytère du Folgoët, le lit devant lequel, suivant la tradition de l'endroit, il disait la messe dans une maison de ce village. Il échappa aux recherches des révolutionnaires et mourut recteur d'Ouessant.

Cette même année, 1794, le 13 décembre, l'église et une partie de l'enclos sont revendues par le propriétaire au citoyen Anquetil, originaire de Rouen, fripier à Brest. La basilique devient tour à tour crèche, écurie, grange, magasin, caserne et même temple de la Raison.

La statue vénérée de Notre-Dame du Folgoët échappa à la destruction. Un brave paysan l'avait recueillie avec soin dans sa demeure, où elle passa tout le temps de la Terreur et où de bonnes âmes venaient la vénérer. Déposée à Guiquelleau, après la tourmente révolutionnaire, elle sera ramenée triomphalement au Folgoët au milieu d'un grand concours de fidèles, le 8 septembre 1808.

Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, le sieur Anquetil se plaignit vivement au ministre des Cultes et au préfet du Finistère, d'avoir à entretenir, à ses frais, le monument dont l'administration préfectorale, par plusieurs arrêtés successifs, interdit l'accès au public. Il menaça, à différentes reprises, de le vendre, soit en bloc, soit en détail, à tant la toise, à tant la pierre, à des entrepreneurs de Brest, qui désiraient en faire l'acquisi-

tion pour utiliser les matériaux. Finalement, il exposa au préfet que si la commune de Guiquelleau, ou l'État, ou quelque administration publique ne voulait acheter ou louer l'église, il se verrait dans l'obligation, à cause des grandes et nombreuses réparations qu'un tel bâtiment exige, de vendre les beaux matériaux de son immeuble.

Devant cette mise en demeure, un groupe de paysans aisés, sur les conseils de M. de Kerdanet père, s'entendirent pour faire les avances de l'acquisition. Le prix en fut fixé à 12.640 francs et le contrat passé devant Feillet, notaire à Lesneven, le 25 août 1810, fut approuvé par le Gouvernement, le 20 janvier 1811, et par l'Evêque, le 26 janvier 1812. (1)

M. René Marzin, recteur, s'empessa d'annoncer la bonne nouvelle à l'Evêque. L'ouverture du monument fut autorisée par suite de l'acquisition. Mais les acquéreurs entendaient régir les offrandes faites à la chapelle, jusqu'à remboursement des sommes qu'ils avaient avancées. Cet état de choses dura plusieurs années. Peut-être précipita-t-il la mesure que prirent les autorités supérieures de transférer le service paroissial de Guiquelleau au Folgoët.

(1) Les acquéreurs étaient Jean Gac, de Kerdu ; Yves Laot, de Kergolestrec ; Anne Le Gall ; Jean Toutous ; Hervé Goff ; Marie-Anne André ; François Uguen ; Jean Arzur, et Guillaume Loâc, du bourg du Folgoët, tous de la commune de Guiquelleau ; Gabriel Abjean, de Kerlois et Guillaume Kerbrat, du moulin de Coëtjunval, en Ploudaniel. Sur la somme de 12.640 francs, 2.939 furent payés avec le produit des offrandes de la chapelle et 9.700 francs versés par les acquéreurs.

L'érection du Folgoët en paroisse

L'ordonnance royale érigeant le Folgoët en paroisse porte la date du 23 août 1829 ; mais le service paroissial avait été inauguré dès juillet 1827. Ainsi, comme le fait observer M. de Kerdanet :

« La fille a remplacé la mère. Le Folgoët était autrefois en Guiquelleau, et c'est maintenant Guiquelleau qui se trouve dans le Folgoët. Cette paroisse aura donc porté trois noms, comme elle a compté trois patrons et trois églises à savoir, pour les noms, ceux d'Elestrec, de Guiquelleau et du Folgoët ; pour les patrons, saint Jégu, saint Eleau (1) et la Sainte Vierge ; pour les églises, Lannuzien, Guiquelleau et le Folgoët ».

Le vœu si cher au cœur de Messire Goulven Le Melloc était enfin réalisé. Mais si le fougueux recteur avait exprimé son désir avec la vigueur d'expression que nous connaissons, il n'avait pas été le premier à souhaiter ce transfert. Il n'avait pas eu de peine à rallier l'Evêque à son avis, mais déjà le prédécesseur de Mgr de la Marche, sur le siège de Léon, Jean François d'Andigné de la Chasse, avait travaillé à ce projet. Ainsi pensait également l'archidiacre, M. de Keroulas, qui, dans une réunion d'une douzaine de personnes, aux Ursulines de Lesneven, en avait parlé comme d'une entreprise urgente, et tous les assistants avaient acquiescé.

Dans des temps plus récents, Mgr Dombideau de Crouzeilles, qui restaura le culte dans le diocèse au lendemain de la Révolution, déplorait l'absence d'un prêtre au Folgoët. Il écrivait, en effet, au préfet, qu'une église où aucun ecclésiastique ne préside, peut être la source de très grands abus.

(1) Que M. de Kerdanet dit être le même patron qu'à Landeleau. Sur ce point, M. de Kerdanet se trompe. Le patron de Guiquelleau, en breton Guic-quella, le bourg de Vellé, est saint Vellé.

Pendant de longues années, l'église n'avait été ouverte que par intermittence. On n'entendait plus les chanoines-chapelains psalmodier leurs heures canoniales sous les voûtes de l'antique sanctuaire. Mais dès que les portes s'ouvraient, même en contravention avec la loi, les pèlerins s'empressaient d'accourir. C'est ainsi qu'un document de 1806 (ou environs), nous apprend que des personnes s'y rendaient de Brest à pied et s'en retournaient dans la même journée, après avoir satisfait à leur dévotion ou accompli un vœu.

Les recteurs du Folgoët (1)

Alain Le Scornet, de Botsorhel, était recteur de Guillello depuis un an lorsqu'il fut transféré au Folgoët. Il fit de grosses dépenses pour adapter, non toujours avec goût, son église à sa nouvelle destination.

Son successeur, Jacques Calvez, de Plounéour-Ménez, fut recteur de 1837 à 1859. Il écrivit de nombreux ouvrages en prose et en vers, dont plusieurs cantiques en l'honneur de la Vierge. Il acheta une magnifique cloche pour la grande tour et dégagea l'église des vieilles masures qui masquaient la façade occidentale.

M. La Haye eut un rectorat plus long encore (1859-1882). Il a laissé un registre-journal précieux pour ceux qui seraient curieux de connaître cette période importante de l'histoire du Folgoët. Il déploya une activité remarquable pour améliorer l'état matériel du monument et pour développer la dévotion à Notre-Dame. Dans le premier ordre on lui doit le dallage de l'église, la réparation des parties mutilées, la réfection de la voûte brûlée en 1708, l'installation d'une chaire à prêcher, l'achat

(1) Cf. dans la brochure de M. le chanoine Guillermit, les pages 55 à 62, dont nous donnons ici une analyse ou de larges extraits.

de vitraux, dont le principal, celui qui domine l'autel de Coëtivy, fut acquis à ses frais. Soucieux de propager le culte de la Vierge, il organisa des pèlerinages, des réunions de groupements pieux. Il pensait, dès 1860, au couronnement de Notre-Dame. Il fit des démarches à Rome pour obtenir confirmation des indulgences accordées par les Papes aux pèlerins.

C'est pendant son rectorat que M. Guillou, recteur de Penmarch, composa le touchant cantique populaire : *Patronez dous ar Folgoat*.

Lorsqu'il se retira à la maison de retraite de Saint-Pol-de-Léon, il eut pour successeur M. Couloigner, qui poursuivit son œuvre aussi bien dans la restauration de l'église que dans l'extension de la piété mariale. Il transformera l'ancienne maison des pèlerins en presbytère et obtiendra un vicaire pour le seconder dans son ministère. C'est lui qui fut le recteur du couronnement.

M. Cuillandre lui succéda en 1892. Il « fit placer sur les socles de la façade méridionale la plupart des statues que l'on y voit et qu'il trouva abandonnées à terre, ou même enfouies. Il érigea la belle statue de Mgr Freppel, dominée par la statue de la Sainte Vierge, qui se trouve près du presbytère ».

M. Le Gall (1900-1911) continua la restauration extérieure de l'église ; il multiplia les manifestations pieuses, les pèlerinages d'enfants, de conscrits, de mères chrétiennes.

M. Breton n'eut que le temps de se faire aimer pendant les six mois qu'il passa au Folgoët, avant de devenir curé de l'importante paroisse de Lambézellec, d'où il sera appelé aux fonctions de vicaire général.

M. Le Pape « dépensa toutes ses forces à développer la piété de ses paroissiens et des pèlerins. En 1913, il organisa un congrès très brillant, pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du couronnement : les séances d'études, où l'on entendit des théologiens, des poètes, des artistes, des savants célébrer les louanges de Marie ; les réunions de piété, où l'on vit accourir des foules nombreuses de pieux fidèles, manifestèrent la vitalité du culte de Notre-Dame du Folgoët. La grande cérémonie de clôture fut présidée par NN.SS. Dubourg, archevêque de Rennes ; Pichon, archevêque de Cabasa ; Rouard, évêque de Nantes ; Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; Duparc, évêque de Quimper. Mgr Gouraud, évêque de Vannes, exposa, avec une grande éloquence, « la Mission Mariale de la Bretagne ».

M. Le Pape vit accourir pendant la guerre les pèlerinages de supplications et d'espérance, puis le pèlerinage émouvant de 1919, après la terrible épreuve. C'est lui qui a fait construire la chapelle gothique du Champ du Couronnement.

Avec M. Guéguen, le recteur actuel, qui a remplacé M. Le Pape, promu, en 1925, à la cure de Notre-Dame du Mont-Carmel à Brest, le Folgoët possède un pasteur entreprenant, riche en initiatives hardies, dont nous aurons l'occasion de signaler quelques-unes dans la suite de cette étude.

Les Pèlerinages

A toutes les époques nous trouvons, dans les documents des échos de l'importance du Folgoët comme centre de pèlerinages. Au 15^e siècle, les papes Sixte IV et Innocent VIII accordent des indulgences aux dévots pèlerins. A la fin du siècle suivant, Mgr Rolland de Neufville institue, pour le jour de l'Assomption, la proces-

sion générale déclarée obligatoire pour toutes les paroisses du diocèse. Sous son épiscopat se produisit un fait, qui rappelle la Nativité du Sauveur, et qui est, en même temps, bien révélateur de l'attraction que le fameux sanctuaire exerçait sur les foules, en ces époques lointaines, malgré la difficulté inouïe des voyages. Le 8 septembre 1599, il se trouva une telle affluence de peuple en ce lieu, que Jean Mahé et Catherine Cadiou, sa femme, n'ayant pu y trouver de place dans une hôtellerie, se virent obligés de se retirer dans une étable, où Catherine mit au monde un fils, à l'heure de minuit. L'enfant fut baptisé, quelques jours plus tard, en l'église Saint-Michel de Lesneven. (1)

Notre-Dame du Folgoët est invoquée dans les grandes calamités publiques. En 1597, des images en cire de Saint-Pol-de-Léon et de Morlaix lui sont envoyées en actions de grâces, par suite de la cessation de la peste, qui avait moissonné 1.300 personnes dans cette dernière ville.

Le 17^e siècle fut pour la dévotion une époque de prospérité. Sous le gouvernement de Robert Cupif, le doyen-évêque, douze prêtres étaient employés à la récitation de l'office canonial, à diverses fonctions liturgiques et à la desserte des fondations. Le P. Cyrille Le Pennec nous donne la raison de la prédilection des fidèles pour la Merveille du Léon :

« Entre toutes (les chapelles de la Vierge), c'est au Folgoët, où l'Impératrice des Anges se plaît à donner, le plus souvent, des preuves manifestes du crédit et du pouvoir qu'elle a auprès de Dieu. Le grand peuple que nous voyons y accourir de divers endroits de la Bretagne, en toutes les saisons de l'année, et principalement aux sept grandes fêtes de Notre-Dame, nous peut témoigner de la sainteté de ce lieu : c'est là où la Mère de Bonté verse sur

(1) de Kerdanet, *op. cit.* p. 88.

les cœurs le miel de ses bénignes faveurs, et où elle a toujours l'œil ouvert sur les nécessités de ceux qui la réclament ».

Le procès-verbal de visite archidiaconale de Chrestien de la Masse, la requête des chapelains à l'Evêque, nous apprennent que, malgré le fléchissement de la dévotion dont se plaint Goulven Le Melloc, les pèlerinages sont toujours très suivis au 18^e siècle, et que les chapelains ne sont pas en nombre suffisant pour desservir les messes demandées.

Même la Révolution n'arrête pas l'élan des fidèles puisque, au témoignage d'Anquetil, l'église dut être rouverte plusieurs fois pour satisfaire à la dévotion publique, en contravention avec la loi et les arrêtés administratifs.

Le Couronnement de Notre-Dame du Folgoët (1888) (1)

Aux premiers jours de septembre 1888, le bourg du Folgoët sortait de son calme et de son silence habituels. Une grande animation régnait dans tout le vaste espace qui s'étend de l'esplanade jusqu'à l'église. La statue de Notre-Dame, naïve dans sa raideur hiératique du moyen âge, clémente et douce aux fidèles qui s'agenouillent devant elle avec amour, allait recevoir, au nom du Souverain Pontife, les honneurs du couronnement.

Dès le 6 septembre, les mâts se dressent, reliés par des guirlandes. Sous la tente où se célébreront les offices pontificaux, sont déjà placés les blasons aux armes des prélats qui assisteront à la solennité ; à l'extérieur, à côté des armes de Léon XIII, celles de Mgr Lamarche,

(1) Voir le compte rendu détaillé dans le supplément de la *Semaine Religieuse de Quimper*, du 14 septembre 1898 et l'*Ami du Clergé*, du 27 avril 1922, qui reproduit le discours de Mgr Freppel. Nous donnons un résumé de ces deux publications.



Photo Fichoux, Lesneven
Statue de Notre-Dame du Folgoët
avant le couronnement de 1888

évêque de Quimper, et les armes de Bretagne. Le long du chemin, que suivront les processions, s'élèvent les poteaux portant des banderoles. Les étendards, aux couleurs pontificales et aux couleurs de la France, alternent avec les oriflammes chargées de pieuses inscriptions. L'église, elle aussi, a reçu la décoration qu'exigeait la circonstance : au sommet du clocher, les couleurs françaises sont encore unies aux couleurs du Pape. Sous les vieilles voûtes du chœur et de la nef, courent des festons de roses et de verdure, et sont suspendues des corbeilles pleines de lumières et de fleurs. On a surtout prodigué les hermines de Bretagne, associées aux fleurs de lys d'or, sur fond d'azur.

Le lendemain, dix mille pèlerins assistent aux premières vêpres, que préside un vénérable archevêque missionnaire, Mgr Laouénan ; trois autres évêques sont présents auprès du pasteur du diocèse. Un prédicateur de la lignée des grands missionnaires du 17^e siècle, le chanoine Favé, curé de Plouguerneau, adresse la parole à ce peuple, en breton, sur ce thème : La Vierge a tant aimé son pauvre innocent Salaün, qu'elle a voulu prendre jusqu'à son nom et s'appeler ici *Itroun Varia ar Folgoat*.

Avec le jour qui tombe, la procession aux flambeaux se met en mouvement. Les maisons s'illuminent ; le clocher est devenu comme un phare, sur le vaste plateau dont Le Folgoët est le centre. De l'église à l'estrade, c'est la houle étincelante des cierges. La procession se déroule au chant du *Patronez dous* alternant avec l'*Ave Maria* de Lourdes. Quand la foule s'est massée devant le trône où s'élève la statue de Notre-Dame, la sainte image apparaît toute lumineuse dans des feux d'un admirable éclat.

La multitude se disperse. Il est dix heures. Beaucoup de pèlerins seront sans logement ; ils s'abritent un

peu partout, dans les granges, dans les hangars, dans les plus pauvres réduits, mais surtout dans l'église.

Le 8, dès minuit, les messes commencent ; elles se succéderont sans interruption, aux huit autels, jusqu'à huit heures. En même temps, la communion est distribuée sans cesse.

Quatre vingts processions sont arrivées. Les « trésors » des églises ont sorti ce qu'ils contiennent de plus précieux : des croix de grand style, riches par les dimensions, par l'abondance des métaux rares, par l'ornementation des dorures ; des bannières aux fins dessins, aux somptueuses broderies. On admire la pittoresque polychromie des costumes, où se remarquent les coiffes étranges et les châles écossais du groupe nombreux des femmes de Plougastel ; la gracieuse coiffure à brides des Ouessantines à la longue chevelure, qui ont affronté les flots agités du *Fromveur* et du goulet de Brest.

Deux cents paroisses sont représentées. Cinq cents pèlerins de Saint-Pabu ont parcouru sept lieues et demie derrière leur croix et leur bannière : beaucoup sont venus à jeun, afin de pouvoir communier, et cette paroisse n'était pas une exception.

Le long cortège s'ébranle. Six cents prêtres défilent, précédés de la bannière de Saint-Corentin de Quimper, représentant ici l'Eglise-mère du diocèse, et de la croix de l'évêque. Quatre chanoines (1) portent un brancard garni de soieries et surmonté d'un coussin de satin

(1) MM. Belbéoch, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix ; Fleiter, Arhan, Bellec, curés de trois paroisses de Brest : Notre-Dame du Mont-Carmel, Saint-Martin, Saint-Sauveur ; le quatrième curé de Brest, M. Cloarec, archiprêtre de Saint-Louis, devait avoir aussi son rôle dans la fête, puisqu'il prêchera après les vêpres, en langue bretonne.

blanc : sur ce coussin reposent les deux couronnes d'or, avec leur parure de pierres précieuses. Précédant les évêques, s'avancent Mgr Ribaud, prélat de la Maison du Pape, grand vicaire du Cap Haïtien et Mgr du Marhal-lac'h, protonotaire apostolique, vicaire général de Quimper.

Les pontifes portent tous les insignes de leur haute dignité. Mgr Bougaud paraît le premier : c'est l'évêque de Laval, l'auteur estimé d'ouvrages de spiritualité, qui ont fait les délices des communautés et de tant d'âmes d'élite dans le monde. Puis viennent Mgr Trégaro, évêque de Séez, un Breton et un marin ; Mgr Bécel, évêque de Vannes, qui a voué sa vie à la gloire de sainte Anne ; Mgr Laouénan, archevêque de Pondichéry et patriarche des Indes, imposant par la distinction de sa personne, la majesté de sa physionomie, que rehausse encore la longue barbe blanche qui le fait ressembler aux vieilles images des saints primitifs. A sa suite vient Mgr Lamar-che, l'auteur des joies spirituelles ressenties en ce jour. Le cardinal Place, archevêque de Rennes, prélat officiant, clôt le brillant défilé, accompagné de ses diacre et sous-diacre d'office, diacre et sous-diacre d'honneur et de son prêtre assistant. Il porte la calotte rouge et il est revêtu de la *cappa magna*. C'est lui qui, tout à l'heure, couronnera la Vierge. Pendant la messe qu'il célèbre, la foule chante avec une foi, un élan impressionnants, le *Gloria*, le *Credo* et les cantiques bretons.

Tous les sénateurs, tous les députés du Finistère sont présents, heureux de l'occasion qui leur permet à la fois de faire cette démonstration publique de piété et d'honorer leur collègue chargé du panégyrique de Notre-Dame. En attendant l'arrivée de Mgr Freppel, le cantique *Catholiques et Bretons toujours !* est chanté par toutes les voix. Il monte vers Dieu et Notre-Dame ; il s'adresse

aux évêques, en particulier à celui que le Léon, la troisième circonscription de Brest, a choisi pour être, au Parlement, le défenseur de la conscience chrétienne et de la foi bretonne.

L'évêque d'Angers est un orateur prestigieux. Quel le page éloquent va donner à ses soixante mille auditeurs l'intrépide champion de l'Eglise, dont la parole s'imposait à la Chambre, même aux adversaires les plus passionnés ? Aura-t-il le secret de dire des choses nouvelles après ses admirables panégyriques d'Urbain II, de Grignon de Montfort et de Jean-Baptiste de la Salle ? Personne n'en doute, car il sait rajeunir ses thèmes. Le pèlerinage cinq fois séculaire du Folgoët lui inspira un discours impérissable, qui a fait connaître au pays tout entier la merveilleuse histoire de l'*Innocent du Bois*, « le sublime ignorant » et les motifs pour lesquels la Mère de Dieu a choisi, pour opérer le miracle du lys, la terre de Léon.

«..... Qui s'émeut encore, s'écria-t-il, au souvenir de Charles de Blois et de Jean de Montfort, au souvenir des quinze cents combats et des huit cents sièges qui ont marqué ces temps de héros ? Tout ce bruit est allé se perdre dans l'indifférence des peuples. Mais les traditions du Folgoët sont restées debout, toujours vivantes ; mais, à cinq siècles de distance, l'*Ave Maria* de Salaün retentit encore au fond de nos cœurs et tout à l'heure évêques, prêtres, peuple chrétien, tous ensemble, nous cueillerons cet *Ave Maria* sur les lèvres de celui qu'on appelait par dérision « le fou des bois », pour l'attacher comme un diadème au front de Marie. Voilà le surnaturel !

« Non, l'*Ave Maria* ne s'est pas éteint sur les lèvres de l'ermite expirant. Le voilà qui sort de sa bouche et de son cœur, comme un refrain d'outre-tombe, gravé en lettres d'or dans le calice d'une fleur, emblème miraculeux de tant de candeur et de simplicité. Cet *Ave Maria* de Salaün, la Bretagne, tout entière, viendra le redire sur son tombeau fleurdelysé.

« Là viendront les rois et les princes de la terre, depuis Jean

de Bretagne jusqu'à François 1^{er} de France, et ils tiendront à honneur d'incliner leur sceptre devant l'image de ce mendiant. Là viendront, sur les pas d'Anne de Bretagne, toutes ces familles illustrées par le sceptre et par l'épée, et de leurs armoiries rassemblées autour de celui qui avait été le rebut et la balayure du monde, elles lui formeront un blason incomparable de gloire et de noblesse. Là viendront se rencontrer, pour la première fois, sur la tombe de cet enfant du peuple, l'hermine de Bretagne et le lys de France (1), et cette alliance imprévue sera le signe prophétique de l'union qui se fera définitivement un siècle plus tard. Là viendront les évêques de Léon, et ils chargeront un clergé d'élite de continuer, à travers les siècles, l'œuvre de louange et de bénédiction inaugurée par ce pauvre innocent : — Je vous salue, Marie —, tel est le cri qui sortira de toutes les poitrines, dans ces lieux désormais consacrés par le miracle ; et l'église du Folgoët elle-même ne sera qu'un gigantesque *Ave Maria* en dentelle de pierre, que le peuple de Léon fera monter vers le ciel, comme un magnifique témoignage de sa dévotion envers la Mère de Dieu..... ».

Les « Grands Pardons » de nos jours

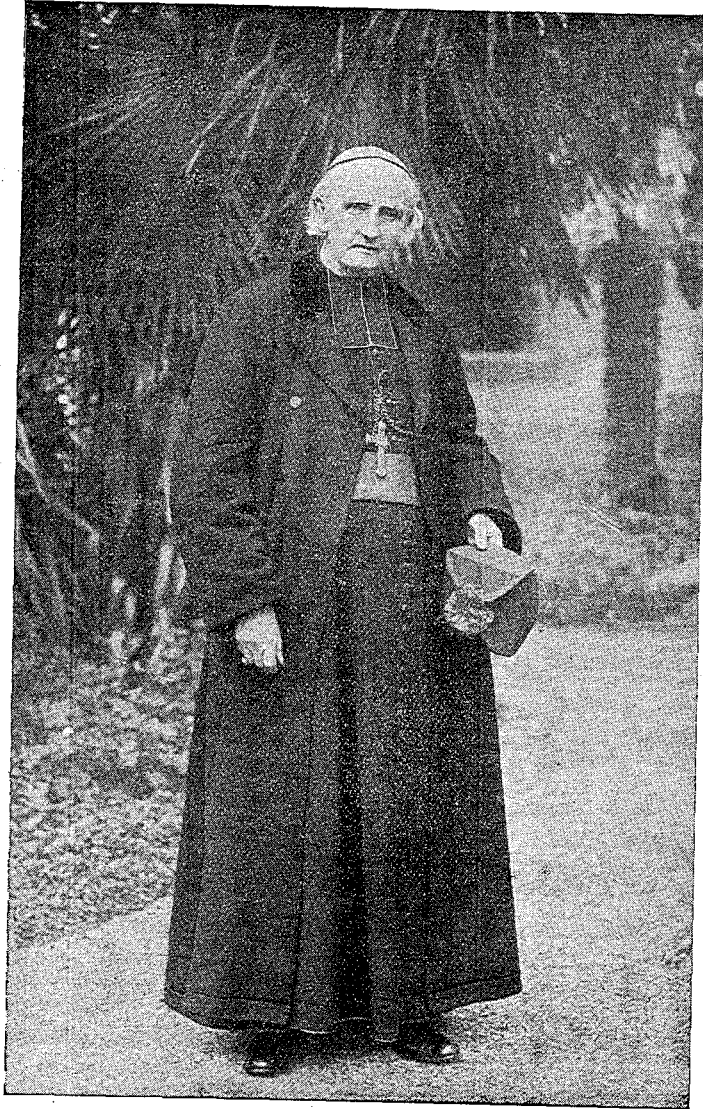
Le grand pardon du Folgoët est resté tout cela en raccourci, le 8 septembre de chaque année. C'est toujours le même programme : la veille, dans l'église, les premières vêpres ; à la nuit tombante, la procession avec ses milliers de porteurs de cierges, décrivant des lacets lumineux sur l'esplanade, au chant du cantique populaire, pendant que l'imposante tour embrasée montre avec instance le ciel ; le retour à l'église pour l'Heure Sainte ; les messes qui se célèbrent à partir de minuit, à tous les autels, et se succèdent sans interruption jusqu'au matin ; les fidèles qui assiègent les confessionnaux avant de s'agenouiller à la table de communion et qui demeurent dans le vaste vaisseau, après avoir fait leurs dévotions : les uns murmurent encore une prière, d'au-

(1) En la personne du duc Jean V et de Jeanne, son épouse, fille du roi Charles VI.

tres semblent plongés dans une joie extatique, d'autres sont endormis dans le chœur, dans les stalles, sur les marches des autels, aux pieds des piliers.

De grand matin, les paroisses arrivent, et l'on assiste au rite si touchant de l'accolade fraternelle que leurs croix et bannières reçoivent de la croix du Folgoët, symbole du salut de bienvenue que Notre-Dame adresse à ses féaux sujets. A la grand'messe, toujours célébrée dans la chapelle gothique du Champ du Couronnement, — car l'église s'avère dix fois trop exigüe pour contenir la marée humaine — on entend le prône de M. le recteur, unissant dans le même *De Profundis* le souvenir des ducs et seigneurs, des fondateurs et bienfaiteurs de toutes conditions, gentilshommes et prélats, bourgeois et gens du peuple. Le sermon breton est prononcé par un dignitaire du clergé, parfois un prélat ou un évêque. La messe terminée, les pèlerins groupés suivant les paroisses ou, par familles, campent et déjeunent sur l'herbe, assaisonnant de bonne gaieté leurs menus champêtres ; ils attendent que les processions défilent de nouveau à l'heure des vêpres, où Monseigneur donnera à son peuple ses consignes, avec cette autorité et cette éloquence qui ne se sont jamais démenties, depuis trente ans qu'il préside à ces fêtes.

Ce sont toujours les mêmes affluences de fidèles accourus pour prier et pour purifier leurs âmes, empressés à baiser la statue vénérée, à boire l'eau claire de la fontaine sacrée. C'est toujours le même brasier de cierges aux pieds de la Vierge Noire, la même voix puissante des cloches, couvrant à peine, dans l'intervalle des cérémonies, la rumeur de la foule, et, tout le long du jour, l'incessant défilé des pèlerins à la loge, où un prêtre, en permanence, bénit les chapelets, les médailles, les sca-



Son Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper,
qui a présidé 30 fois le Grand Pardon du 8 septembre

pulaires. C'est toujours le pieux pardon dont les distractions profanes sont bannies, d'où les parades foraines sont exclues.

Mais ne vous imaginez pas que la note moderne soit absente du Grand Pardon. L'église emprunte son illumination aux ressources de l'électricité. Des disques ont enregistré les cantiques populaires et les opérateurs de maisons de films ont capté jusqu'aux moindres détails des cérémonies et de la procession.

Le charme prenant du Folgoët est fait d'une synthèse de beaucoup de belles choses : la procession avec les riches bannières et les croix d'or et d'argent, dont les sonnailles tintent joyeusement ; le défilé des rudes gars du pays, chantant avec entrain les vieux cantiques en langue populaire ; le cortège gracieux des femmes et des jeunes filles, qui ont sorti des profondeurs de l'armoire de chêne le hennin ajouré, les tabliers et les châles élégants, la robe de soie rouge damassée, bordée de galons d'or, reliques du passé, exhibées seulement en ce grand jour. Oui, c'est tout cela, mais il y a mieux encore, quelque chose que l'on ne trouve pas ailleurs au même degré : c'est l'harmonie parfaite entre la piété des pèlerins et la piété des gens du pays. Si l'on est tenté de s'attrister à la vue des âmes qui ne se dilatent pas assez sous le souffle qui vient du large et du ciel, l'on s'en retourne réconforté après un pareil spectacle.

Même sous la pluie, ce pardon a son enchantement. Ainsi l'a montré, dans une jolie page, un écrivain fameux. (1) Méditez ce passage où il décrit les jeunes filles de la procession :

« Quel charme ! Je ne connais que les jeunes filles d'Arles pour m'émouvoir autant. Il y a chez la Provençale une ardente

(1) M. René Benjamin.



Photo Le Boyer, 5, Cité Pigalle, Paris

**Jeunes filles de Plounéour-Trez
en procession**

languueur des yeux de braise dans un pâle visage. La Bretonne est douce, mais elle est exquise. A l'inverse de ce que croit telle femme dépourvue de sens ou esclave de la mode, le bonnet fait valoir leur jeunesse, le front calme, et je ne sais rien d'une grâce plus délicate qu'un châle noir sur une de ces nuques aristocratiques. Et quand, dans le corselet et dans la jupe de leur grand'mère, c'est vers un pardon qu'elles s'en vont, ce sont toutes des reines, qui ne devraient rencontrer que des poètes de génie. Le 8 septembre 1927, au Folgoët, elles ne rencontrent qu'une pluie du diable, enveloppante et gâtant tout. Je n'ai vu que souliers boueux, bas tachés, robes trempées, châles ruisselants. Je n'ai pas entendu une parole de fâcherie. Elles étaient toutes la preuve, en dépit de l'humanité touristique, que nous allions tout de même vers une fête de l'âme... ».

Et cette esquisse du monument :

« Quelle spiritualité ! Dans les tours, quel élan ! Et quelle résistance dans la pierre, au vent, à la brume, à toutes les forces contre l'esprit ! Elle aussi s'était richement vêtue ; des mains d'artiste l'avaient brodée ; mais le granit a reçu tant d'embruns qu'il est rongé, verdâtre et magnifique, car au lieu d'être une beauté, pour ceux qui le voient, il est devenu une splendeur pour ceux qui pensent ».

Puis cet intérieur de l'église :

« On entendait au pied des autels le murmure des lèvres et l'égrènement des chapelets. Et les filles de ce fond de Bretagne, au lieu d'être vaines de leurs charmes, priaient sagement sur des prie-Dieu, à genoux, les pieds hauts, comme quand elles étaient petites ».

Enfin cette fine silhouette de notre Evêque :

« L'Evêque de Quimper, avec sa mitre et sa crosse, vient de traverser la place, et, insouciant de la pluie, du haut d'une chaire en pierre, il va parler à ces Bretons, à qui le mauvais temps fait sentir les embûches de la vie. Il va leur dire le danger que courent leur foi et leurs mœurs. Il est admirable. Le visage est d'un saint et la parole est de feu. Les mots brûlent, purifient, pendant que les yeux désignent et que le bras droit dénonce, et la crosse, ferme dans la main gauche, donne à toutes les pensées l'autorité sacrée... Rien que par le visage de ce vieillard, où il y a du surhumain,



Photo Le Boyer, Paris

Des châles "sur des nuques aristocratiques"

c'est le drame des hommes que l'on évoque, mais aussi les promesses célestes, nos peines, notre mérite et sur toutes choses le regard de Notre-Dame qui entend, voit, veille et aide. L'Evêque a parlé. Les âmes, un instant, se sont emparées des corps. L'Evêque s'en va ; la foule s'écarte ; il la bénit. Ses yeux songent et sa main donne. Elle donne le meilleur, les biens de l'esprit, l'espoir ».

Les témoins du Couronnement pensaient que l'éclat inusité de la fête de 1888 serait difficilement surpassé. Et pourtant, les solennités qui se préparent, en cette année jubilaire, promettent d'être plus brillantes encore, et par le concours des prélats, — treize archevêques ou évêques ont déjà annoncé leur présence —, et par l'affluence plus considérable des foules, sur lesquelles il est permis de compter en ce siècle de vitesse, où les autocars bondés ont remplacé les chars à bancs du temps passé. Tout fait prévoir que les dix mille mètres carrés du Champ du Couronnement, à raison de quatre personnes serrées par mètre carré, ne suffiront pas à contenir la multitude.

Les Œuvres et les Congrès au Folgoët

Le Folgoët, réservoir inépuisable de ressources spirituelles ! Que de fois les orateurs de la chaire ont fait valoir cette considération ! Pendant que les hommes combattaient au front et que le cantique de sa douce Patronne, avec celui de Notre-Dame de Rumengol, retentissait aux armées, il était le lieu de rassemblement de ceux qui restaient et avaient besoin de force et de confiance ; et les soldats eux-mêmes, entre deux combats, venaient y prier. Après la guerre, quand il a fallu s'organiser sur le terrain religieux, les catholiques se sont donné rendez-vous sur ce sol privilégié, qui fut alors le témoin de grandioses manifestations. Comment oublier les mémorables journées de Défense et d'Organisation catho-

lique, où les Bretons du Léon, au nombre de trente mille et parfois davantage, entraînés par M. le chanoine Desgranges, M. l'abbé Bergey, M. Philippe Henriot et d'autres maîtres de la parole, affirmèrent leur *Credo* dans des meetings retentissants ?

En ce lieu, grâce surtout à l'esprit d'entreprise et à l'impulsion active de son recteur actuel, se tiennent les Congrès de l'Action Catholique, sous toutes ses formes, et les réunions d'œuvres les plus diverses : Jeunesse ouvrière, jeunesse agricole, jeunesse étudiante chrétienne ; associations de Saint-Christophe (automobilistes), de Saint-Hubert (chasseurs) ; Ligue Patriotique des Françaises, Ligue féminine d'Action catholique ; patronages et cercles d'études ; écoles et pensionnats ; enfants de Marie, Tertiaires, Fleurs de Lys, Croisés eucharistiques.

Notre-Dame du Folgoët abrite à son ombre, dans les anciens bâtiments de son hôpital, convertis en une école normale libre, de futurs maîtres religieux de notre enseignement chrétien, qui font là leur stage préparatoire à leur noviciat de Jersey. Elle préside aux exercices de journées grégoriennes qui attirent à son sanctuaire des maîtrises et des chorales exercées ; elle accueille des cortèges d'enfants de chœur, parures vivantes de l'autel, gracieux dans leurs seyants costumes liturgiques, où la dentelle transparente du surplis forme un si heureux contraste avec l'écarlate de la soutane.

Le Folgoët ! Halte reposante pour les Compagnons de Saint-François, venus à pied, de tous les coins de la province et d'au delà, tels les routiers du moyen âge, ou les pèlerins du *Tro-Breiz*, pour apporter l'hommage de leur piété à la Madone vénérée du Léon.

Autrefois, on accourait à l'illustre sanctuaire, en action de grâces, après les épidémies. De nos jours, des



Photo Moalic, Brest

Des enfants, parure vivante de l'autel

infirmes, des malades attribuent à Notre-Dame leur guérison. Plusieurs de ces faveurs corporelles ont été authentiquées par des certificats médicaux. (1)

Que de souvenirs d'histoire ; que de manifestations de foi, que de bénédictions du ciel sur ce territoire privilégié de la Vierge, où tant de générations murmurèrent leurs prières, depuis le duc Jean et Anne, la bonne duchesse et reine, jusqu'aux innombrables anonymes des villes et des campagnes, des côtes et de l'intérieur des terres, du pays et de l'étranger ! Quelles prévenances significatives de la part du Ciel à l'égard de ce coin de terre, qui a si bien compris les forces divines et saisi les harmonies mystérieuses qui unissent l'âme de la Bretagne à la Vierge Marie !

(1) M. le chanoine Guillermit en énumère une liste impressionnante.

TROISIÈME PARTIE

L'Architecture du Monument

J'ai esquissé, à larges traits, l'histoire du Folgoët, centre rayonnant de conquérante spiritualité. Abordons maintenant la visite du monument.

Dans le Léon, si riche en exemplaires remarquables de l'architecture religieuse, l'église du Folgoët présente des particularités artistiques exceptionnelles, si bien qu'on a pu l'appeler la *Merveille du Léon*. Sa partie monumentale, en granit des environs, est dans le style breton du quinzième siècle, caractérisé par le plan rectangulaire allongé, avec un grand arc de séparation au centre, comme à Locronan, l'absence de fenêtres au-dessus des arcades du chœur et de la nef, le plein cintre dans lequel s'inscrit la rose. (1) Il y a lieu, cependant, de noter dans le plan l'absence d'abside et la réduction du transept, incomplet avec son bras unique, qui s'étend du côté de la sacristie.

(1) H. Waquet, *l'Art Breton*, T.I. p. 96.

Mais la principale originalité de la basilique réside dans sa partie décorative, nous entendons surtout par là ces pièces maîtresses que sont le jubé, le maître-autel, le porche des apôtres, travaillés dans la fine pierre de Kersanton. Les sculpteurs ont merveilleusement exploité cette belle roche, d'un poli extrêmement brillant, mélange de quartz, d'amphibole et de mica, tirant sur le noir ou sur le bronze. Le temps, au lieu de l'égrener, comme il le fait du granit, lui a donné une patine admirable.

Les sculptures d'ornement rappellent ce que l'on trouve de plus beau dans les monuments de l'Anjou, de la Touraine et de l'Ile-de-France. Quels sont les artistes qui ont conçu et exécuté ces merveilles ? Peut-être le duc Jean V les aurait-il fait venir des environs de sa ville de Nantes, où se faisait sentir l'influence angevine. A moins que les tailleurs de pierre du pays ne se soient inspirés des beautés architecturales des régions où fleurissait l'art décoratif dans tout son éclat.

La statuaire, du moins ce qui a résisté à la fureur de destruction de la période révolutionnaire, ne vaut pas cette partie décorative ; elle n'est, cependant, pas dépourvue d'intérêt pour l'historien, ni même pour l'artiste.

L'extérieur du Monument

Suivons le conseil du chanoine Abgrall, et commençons notre visite par la façade principale, la façade ouest, en nous pénétrant des observations du savant architecte diocésain :

« Lorsqu'on se trouve en face de ce portail, au lieu d'une seule tour, comme on s'y attendait d'abord, en voyant l'édifice de loin, on en remarque deux, l'une, très élevée (58 mètres), qui domine tout le pays environnant ; l'autre, basse et lourde, émergeant

à peine de l'ensemble et conçue dans un style absolument différent, puisqu'elle est ornée de colonnes ioniques. Laissons cet ajout... pour ne nous occuper que du grand clocher gothique.

Celui-ci, appuyé par ses contreforts puissants, percé de jours variés, décoré de découpures et d'ornementations flamboyantes, se termine par une flèche ajourée et hérissée de crossettes, entourée à sa base d'une riche galerie double et accostée de quatre clochetons qui font la garde autour d'elle.

Cette façade est d'aspect majestueux, mais combien elle était gracieuse lorsque la double porte d'entrée était abritée sous son porche primitif, formant comme un vaste dais de pierre découpée, porté sur deux frères colonnettes supportant trois arcatures dentelées et feuillagées !...

Le tympan de cette double porte contient un bas-relief représentant, avec une grande naïveté et en même temps une admirable habileté de ciseau, l'Adoration des Mages. La Sainte Vierge est couchée dans un lit admirablement drapé et tient sur sa poitrine l'Enfant Jésus, qui tourne les yeux vers les princes de l'Orient, venus pour l'adorer. Saint Joseph est assis à terre, tenant un bâton de la main droite et saisissant, de la gauche, l'un des glands de l'oreiller de la Sainte Vierge. Derrière lui, l'âne et le bœuf avancent la tête. Déjà, l'un des rois est prosterné devant l'Enfant divin. Le second, portant en bandoulière une ceinture garnie de clochettes, tient, d'une main, une cassolette remplie d'encens, et, de l'autre, montre l'étoile qui les a guidés dans leur course lointaine. Plus loin, le troisième mage est à l'état fruste, par suite de dégradations provenant de la chute du porche ; et à l'extrémité, au-dessus d'un troupeau de moutons paissant sur la montagne, plane un ange tenant une banderole portant ces mots : — *Puer natus est* —, un Enfant est né ».

A gauche de la porte, derrière une statue qui représente saint Michel terrassant le démon, se déroule une inscription latine, dont voici la traduction : — Jean, le très illustre duc des Bretons, fonda la présente collégiale l'année du Seigneur 1423. — C'est là, en effet, que se trouvait autrefois la statue de Jean V.

A un étage supérieur, fermé par une galerie, des gargouilles figurent des animaux fantastiques. Au-des-

sous, se déploie, en feston, une guirlande de feuilles de vigne.

Avec une jolie représentation de saint Yves, située dans une logette du contrefort de droite, commence la série des statues qui composent un glorieux cortège à la Vierge. Yves Hélori, qui devait devenir le grand saint Yves, le saint le plus populaire de Bretagne, naquit en 1253, dans un petit manoir, près de Tréguier. Sa famille l'avait envoyé à Paris pour s'instruire. Il y fit de grands progrès dans les sciences, puis il acheva ses études à Orléans, qui était la ville la plus fameuse de France pour ses leçons de droit romain. Revenu en Bretagne, il devint juge d'Eglise à Rennes, puis à Tréguier. Dans cette charge, comme saint Louis rendant la justice quelques années auparavant, sous le chêne de Vincennes, il écoutait les plaignants avec bienveillance, défendait gratuitement les pauvres, les veuves et les orphelins. Ordonné prêtre en 1280 et nommé curé de Louannec, il se dévoua, jusqu'à la fin de sa vie, au service des âmes, pratiquant de dures austérités. Il apparaît ici, revêtu d'un surplis à larges manches, les épaules cachées sous un camail, avec un capuce qui recouvre le bonnet carré ; il tient en main un parchemin déroulé, comme pour indiquer qu'il va porter une sentence.

Le riche et le pauvre ont leurs statues près de la sienne : le premier, somptueusement costumé, l'air arrogant, serre une bourse dans sa main : le second, misérablement vêtu, appuyé sur un bâton, lève les yeux au ciel.

Entre ces deux statues, dans un renfoncement, nous apercevons celle de saint Eloi, le patron attitré de la race chevaline. Il est naturel qu'il figure dans cette galerie, car les foires de chevaux du Folgoët sont renommées de

longue date. Dans les proches environs, à Ploudaniel, le saint a sa chapelle avec son pardon de chevaux fameux dans la région.

Lorsque nous avons contourné l'angle qui sépare la façade principale de la façade du midi, — laquelle comprend, en son milieu, le portail d'Alain de la Rue, ainsi appelé du nom de l'évêque consécrateur de l'église, — nous nous trouvons devant « une série d'admirables contreforts agrémentés de niches et de pinacles élancés ; des fenêtres offrant des découpures uniques dans leur genre ; l'encadrement des deux portes (en accolade qui percent le portail) ; les guirlandes feuillagées ; les fines colonnettes ; l'arcade garnie de festons trilobés ; le fronton qui couronne cette ordonnance. (1) Dans une niche, l'évêque Alain est représenté avec sa mitre et sa crosse ; il tient un livre dans la main droite ; il porte sur l'épaule un baudrier, auquel pendent des coquilles, qui étaient l'attribut des pèlerins de saint Jacques de Compostelle. Au-dessus, une gracieuse Vierge couronnée porte l'enfant ; à gauche, se voit une fine *Pieta* ou Vierge de Pitié, tenant sur ses genoux le corps ensanglanté de son Fils.

D'autres statues attirent ensuite notre attention : sainte Marguerite terrassant le démon ; une Vierge coiffée à la Médicis avec, dans ses bras, un ravissant Enfant Jésus, au col empesé et aux cheveux blonds.

Prolongeons notre halte devant saint Christophe. Sa statue est bien révélatrice de l'art de nos vieux statuaires, ouvriers anonymes, qui ont laissé sur la pierre les traces de leur talent. La légende nous aidera à expliquer les détails de l'image. Christophe, c'est le pas-

(1) Chanoine Abgrall.

seur à la taille de géant, un géant sympathique et paisible, drapé dans son manteau, appuyé sur l'arbre qui lui sert de bâton, foulant le torrent à grandes enjambees de ses pieds nus et calleux. Toutes ces particularités nous apparaissent dans la pierre, à portée de la main. Nous voyons le fleuve aux flots impétueux, au milieu desquels le sculpteur a naïvement figuré quelques poissons. Le bâton a son importance dans la légende. Le charitable passeur reçoit, en effet, de l'enfant mystérieux qu'il porte sur ses épaules, la prédiction que le lendemain le bâton serait couvert de fleurs et de fruits. A ce signe qui se réalisa, le bon géant reconnut que cet Enfant était le Maître le plus puissant du monde. De là, lui vint son nom *Christophe* ou *Christophore* qui signifie « Porteur du Christ ».

En haut, se dresse la statue de Jean V. Le fondateur de la collégiale est représenté la couronne au front, le sceptre en main. Sur son armure, il porte le manteau fleurdelysé, car il était pair de France et gendre de Charles VI.

Le porche des apôtres retiendra davantage notre attention : c'est peut-être la partie la plus remarquable du monument. Recourons, une fois de plus, au talent descriptif du chanoine Abgrall :

« Après avoir admiré les guirlandes refouillées qui encadrent l'entrée du porche, pénétrons dans l'intérieur et contemplons cette série de statues placides, nobles, majestueuses, rangées des deux côtés et présidées par saint Pierre, qui s'adosse au trumeau séparant les deux portes du fond. Toutes les draperies sont variées... un peu collées sur le corps et forment, dans les retombées, des plis d'une belle élégance... Chaque statue porte son attribut traditionnel ou sa caractéristique et tient en main une banderole où était peint autrefois un article du *Credo*.

Le soubassement, les dais du couronnement, sont des chefs-d'œuvre de sculpture, surpassés encore par les encadrements des

portes du fond et de l'entablement de feuillages et d'hermines passantes, qui se trouve au-dessus de la tête de saint Pierre ».

Le docte chanoine nous invite ensuite à nous arrêter devant la rosace du vitrail du couronnement, qui se trouve à l'extrémité de la chapelle de croix ; puis il signale à notre curiosité, en ce même endroit, les galeries rampantes et les balustrades, les couronnements de contreforts, les pinacles élancés, les encadrements des anciens blasons, les corniches ornées de feuillages, enfin les gargouilles à figures de monstres. Le monument, à l'est, nous présente ses contreforts saillants, ses fenêtres aux tympanes prodigieux, ses arcs de décharge supportés par de petits moines en cariatides, ses corniches, ses galeries, ses gargouilles de toutes sortes, puis la grande rose monumentale qui n'a de rivales que celles de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé et nous arrivons à la fontaine miraculeuse qui jaillit de dessous le maître-autel.

Les fontaines sont associées aux origines chrétiennes de notre Bretagne. Les moines évangélisateurs, nos pères dans la foi, choisissaient le lieu de leur ermitage ou de leur monastère, futurs emplacements de nos paroisses, auprès d'une source, car ils faisaient une grande consommation d'eau, non seulement pour leurs besoins domestiques, mais pour les ablutions et les immersions en fréquent usage dans le monachisme celtique. Salaün, en se plongeant dans l'eau de sa claire fontaine, se conformait à cette tradition. Depuis, les pieux pèlerins du Folgoët comprennent, dans les rites du pèlerinage, la visite à la fontaine sacrée. M. Louis Gillet, le brillant académicien, ne manqua pas, après qu'il se fût agenouillé à la table de communion, d'accomplir ce geste rituel : « J'ai bu, dit-il, une goutte de cette eau de miracle, de

cette eau céleste qui donne la joie... Notre-Dame du Folgoët, priez pour nous ». (1)

Au-dessus de la source, une arcade d'une extrême élégance, abrite une statue assise de Notre-Dame portant l'Enfant Jésus. La Vierge est ornée de draperies dont la souplesse, au jugement de M. Abgrall, rappelle les plus belles sculptures de la Grèce.

Nous passons ensuite au côté nord de la basilique. « Nous remarquons que ce côté, moins en vue, est beaucoup plus sobre et plus simple, et cependant cette sobriété, avec les contreforts vigoureux, les fenêtres étroites, les jolies portes ornées, formerait encore une belle façade à une église de deuxième ordre. » (2)

Retournons sur nos pas et, avant d'entrer à l'intérieur de la basilique, faisons une station devant la croix qui se trouve face au porche d'Alain de la Rue. Cette croix a remplacé celle qui surmontait le tronçon du piédestal hexagonal, seul reste d'un calvaire avec un groupe de statues : deux qui représentent des saintes femmes ; une troisième qui représente une Vierge de Pitié ; une quatrième, aux détails très fins, où l'on reconnaît le cardinal de Coëtivy. Il est regrettable que les autres parties du calvaire aient disparu, car il eût été intéressant de le comparer avec les beaux calvaires historiés de Guimiliau, de Plougastel et de Saint-Thégonnec, qui sont du style Renaissance, et avec celui, plus ancien, de La Martyre.

(1) Extrait de son discours au collège de Lesneven, à la distribution des prix qu'il présida, en 1936, au titre d'ancien professeur de l'établissement.

(2) Chanoine Abgrall.

Visite intérieure du Monument

Pour mieux apprécier les merveilles qui s'offrent à notre regard lorsque nous pénétrons dans l'église, saisis que nous sommes par cette teinte mystérieuse répandue sur tout le vaisseau, relisons une page trop peu connue du chanoine Abgrall et tâchons d'en retenir l'essentiel.

Ce qui nous frappe, c'est l'ensemble de colonnes et de colonnettes qui bordent la nef des deux côtés et montent dans les voûtes en nervures déliées ; c'est, vers le milieu de l'édifice, le jubé, sorte de grande barrière en granit découpé ; et au fond, la vaste rose qui couronne la maîtresse-vitre, tout étincelante de perles et de diamants.

Arrêtons-nous devant le jubé qui ferme l'entrée du chœur et contemplons à loisir la tribune suspendue sur trois arcades, qui reposent elles-mêmes sur de minces piliers couverts de nervures et de nichettes minuscules. Quelle sûreté de main irréprochable, quelle richesse d'ornementation dans ces arcs denticulés, ces petites pyramides en aiguilles, ces feuilles frisées et ces guirlandes microscopiques ciselées dans la pierre !

Passons ensuite en revue les autels posés en longue ligne droite dans le sanctuaire. L'autel du Rosaire, en Kersanton, a sa façade ornée de huit arcatures subdivisées en deux autres secondaires, et surmontées d'une guirlande feuillagée ; « le maître-autel n'en diffère que par le nombre de ses ogives, sa dimension — quatre mètres de longueur —, et le fini de sa magnifique guirlande de feuilles d'acanthé. Après un rapide coup d'œil sur l'autel moderne en bois, au-dessus duquel est posée la statue de Notre-Dame du Fol-

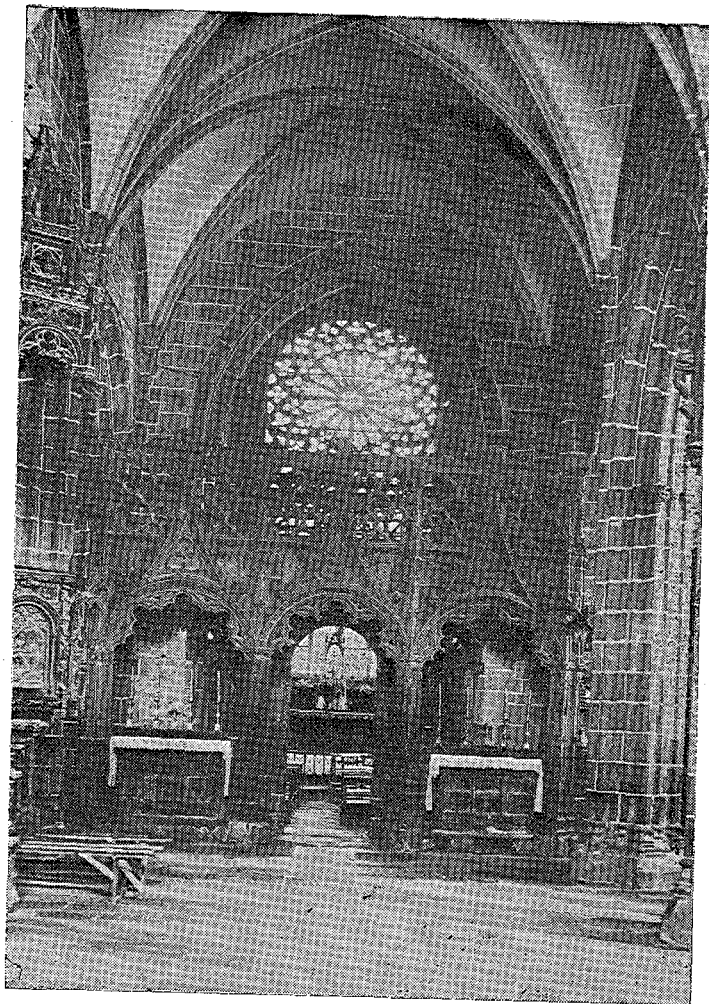


Photo Diquélou, Landerneau

Les colonnettes, le jubé et la rosace

goët, examinons l'autel des Anges : il présente, dans ses arcades, une série d'angelots en robes longues, à la chevelure énorme et frisée ; chacun d'entre eux tient une banderole ou un écusson. Le dernier autel est celui dit du cardinal de Coëtivy ; il est composé de trois minces colonnettes isolées, que surmontent des arcatures trilobées, très fines et très légères.

La royale verrière du maître-autel nous retiendra longuement, et nous passerons plus vite devant les vieilles statues de saint Jean-Baptiste, de sainte Catherine et de sainte Marguerite, et d'un autre saint sans attribut, à qui M. Abgrall trouvait un faux air de saint Jean l'Evangéliste. Nous considérerons la finesse des sculptures prodiguées dans les bénitiers, les piscines, les enfeux ou arcades extérieures de la clôture du chœur et les mille variétés des trames découpées dans les rosaces et les tympans des fenêtres.

De cette décoration sculpturale, de cette variété de tons et de couleurs des vitraux, nous emportons une sensation de pure joie esthétique et religieuse. Quelle féerie pour les yeux, et quelle jouissance pour les facultés ! Le cœur sent de douces émotions ; l'esprit est ravi dans l'extase ; la mémoire évoque les générations d'âmes qui ont murmuré là leurs prières ; l'imagination ranime les personnages qui furent associés à l'histoire de la sainte chapelle. Salaün a son image qui resplendit dans les verrières ; sainte Catherine et sainte Marguerite, les deux saintes de Jeanne d'Arc, ont leurs statues qui se font pendant, comme pour rappeler la participation des Bretons à la mission libératrice de la Pucelle ; les ducs de Bretagne, les grandes familles du pays ont leurs devises gravées sur la pierre ; les personnalités présentes au couronnement sont fixées sous nos yeux (dans le vitrail

de la chapelle de croix, sorti des ateliers de M. Hirsh). La Grande Guerre a laissé ses souvenirs, sous la forme de décorations exposées en ex-voto. Sous la merveilleuse dentelle du jubé a été placée, avec l'approbation de Son Exc. Mgr Duparc et l'agrément de la Commission des Monuments historiques, en présence des représentants de Sa Majesté de Grande-Bretagne, et d'anciens combattants bretons du 19^e d'Infanterie, l'urne celtique sur laquelle voisinent le chardon et l'hermine, symboles de la fraternité d'armes, qui unit Gaëls et Bretons sur les champs de bataille de la Somme. Les organisateurs du mémorial ont eu la délicate pensée de mélanger, dans l'urne, des parcelles de terre provenant d'Ecosse, de Picardie et de Bretagne.

Mais partout, c'est la Vierge qui domine : sur le pourtour extérieur de l'église, elle est dans la statuaire, traduction plastique de ses grandeurs comme Mère et Reine, puis corédemptrice à la descente de croix. Elle se trouve ici dans les vitraux, distribuant le rosaire à saint Simon Stock et à saint Dominique ; inspirant sainte Thérèse, la fondatrice du Carmel et saint Vincent Ferrier, qui évangélisa la Bretagne ; apparaissant dans la série des mystères de joie, de douleur et de gloire ; présidant à la scène solennelle de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Voici enfin la statue vénérée, la Vierge Noire, dont le doux visage luit d'un air plus radieux à la flamme tremblante des cierges quand ils s'allument, se multiplient et fourmillent aux jours des grandes fêtes. Sa couronne royale, dans le style du moyen âge, taillée à même la pierre, est cachée, depuis 1888, sous la lourde couronne byzantine, analogue à celle qui a été placée, en même temps, sur la tête, jusque là découverte, de l'Enfant Jésus.

Impression d'ensemble

M. Emile Mâle a dit de la *cathédrale* qu'elle est « une arche qui accueille toute créature ». Telle est bien l'impression que le visiteur emporte du Folgoët. La flore avec ses guirlandes aux découpures si fines, qu'on y peut introduire la main ; les animaux, depuis les plus petits, l'insecte et le limaçon ; l'humanité dans ses héros et dans ses saints, tous rendent gloire à Notre-Dame : « Tant nous sommes différents de nos aïeux », reprend le distingué historien de l'art religieux en France, « nous creusons des ports et des canaux, nous bâtissons des usines ; nos ancêtres pensaient qu'il n'y avait rien de plus urgent que d'élever sur terre une image du Ciel ».

QUATRIÈME PARTIE

Les Originalités du Folgoët

Le Doyenné

Le Doyenné est l'ancien nom donné au presbytère actuel. Il a encore été appelé l'Hôtel de Notre-Dame, l'Hôtel de Charité, l'Hôtel des Pèlerins : ces deux dernières dénominations s'expliquent parce que, autrefois, les doyens devaient y tenir une hôtellerie où ils procuraient aux pèlerins le gîte et le couvert.

C'est un vaste bâtiment gothique (1). Il fut construit, par le premier doyen, Dom Jehan de Kergoal, qui y a laissé en souvenir ses armoiries : *d'azur à une fasce d'or, surmontée d'une main d'argent soutenant un oiseau de même*.

La reine Anne y logea lorsqu'elle fit son second pèlerinage, en 1505. La chambre qu'elle avait occupée a gardé le nom de « Chambre de la Reine », *Cambr ar Rouanez*. C'est aussi pour cette raison que l'habitude a été prise de désigner le bâtiment tout entier sous le nom d'Hôtel de la reine Anne.

(1) Voir cliché p. 21.

Les parties de l'édifice les plus dignes de retenir l'attention sont : les portes sculptées, les fenêtres à meneaux et croisillons, les lucarnes aiguës, un joli pavillon d'angle et la grosse tour de l'escalier.

Le Musée

Le Folgoët a la bonne fortune de posséder un recteur archéologue, qui a mis tout en œuvre pour faire autour du monument, dont il est le gardien vigilant et éclairé, et autour de la dévotion à la Vierge, dont il est le propagateur attentif, une publicité méritée. L'âme du Folgoët vit aussi dans les trésors d'art. C'est pourquoi il a rassemblé, devant son manoir presbytéral, les vieux débris de statues, d'écussons et autres documents en pierre : il en est qui se trouvaient éparpillés aux quatre coins de la région, d'autres qui proviennent de l'église et qui restent comme les témoins du vandalisme de 1793.

Essayez surtout de visiter ces vieilles pierres en compagnie du guide très averti qu'est M. le Recteur, comme je le fis moi-même, le carnet en main, pour noter ce qui suit : Vous commencerez par une petite leçon d'histoire héraldique en examinant l'écusson armorié de Marguerite de Rohan et un écusson d'Ecosse, très curieux. Le premier porte, mi-partie, les macles (petits losanges) des Rohan à dextre et le lion de Léon à senestre, (la dernière héritière de Léon ayant épousé un Rohan) ; le second, que déchiffra un archiviste anglais, de passage au Folgoët, porte le léopard couronné d'Ecosse, quatre fleurs de lys, quatre mouchetures d'hermine, qui étaient les armes d'Isabelle Stuart, fille de Jacques 1^{er} d'Ecosse, laquelle épousa, en 1442, François 1^{er} de Bretagne, fils de Jean V : nous aurions donc ici les trois belles-alliances d'Ecosse, de France et de Bretagne.

Voici maintenant un animal, bas sur pattes : c'est une hermine passante ; elle a le corps entouré d'un phylactère portant la fameuse devise : — A ma vie. —

Il vous sera loisible d'observer de près d'autres pièces intéressantes : un heaume, casque du moyen âge avec son fermoir, la visière surélevée ; il provient d'une statue de guerrier, dont les autres parties ont disparu ; une mesure à dîme, mobile sur un pivot, qui permet de faire basculer le récipient, afin d'en vider le contenu ; un groupe de gargouilles, représentant l'une, un phoque marin ; l'autre, un masque de théâtre ; une troisième, un personnage, sur les traits duquel s'est exercée, en ces temps où la presse n'existait pas, la verve satirique du sculpteur.

Passons aux plus belles pièces : une pierre à quatre faces représente quatre personnages : sainte Catherine d'Alexandrie avec sa roue ; saint Eloi avec son marteau ; un évêque enfonçant le bout de sa crosse dans la gueule d'un dragon ; saint François d'Assise portant le livre de la règle et montrant son stigmaté du côté droit, détail qui, au jugement de Johannès Joergensen, atteste l'antiquité de ce document de pierre. Une Vierge, encore enfant, dont la tête manque, est assise sur les genoux de sainte Anne, qui lui apprend à lire et tient devant elle un livre ouvert. Une autre sculpture représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus ; la Madone porte le costume d'une noble dame ; elle est vêtue d'une robe longue aux plis profonds et savamment polis ; de l'Enfant, on ne voit que les genoux et une partie du buste ; il est vêtu d'une simple cotte à boutons ; autour du socle apparaissent des fleurs de lys provenant d'anciens écussons de familles nobles.

Plus remarquable encore est le groupe de la Sainte Trinité. Dieu le Père, en haut, porte la tiare à triple cou-

ronne ; il tient dans la main gauche le globe du monde. De dessous le nuage stylisé qu'il domine, Dieu le Fils descend sous les traits d'un petit enfant ; il a sa croix sur l'épaule. Une colombe, qui passe du sein du Père au sein du Fils, figure le Saint-Esprit. Majesté et puissance du Père, filiation du Verbe, Incarnation et Rédemption, procession du Saint-Esprit, coéternité des trois personnes, c'est toute la théologie résumée à l'usage du peuple chrétien, qui lisait dans la pierre. La tiare à triple couronne permet d'attribuer cet ensemble au 13^e ou au 14^e siècle.

Il nous reste ensuite à voir le plus beau morceau de la collection : le Christ à la colonne. La tête est penchée sous la couronne d'épines, les joues sont amaigries ; la bouche est entr'ouverte ; les côtes se soulèvent sous les spasmes de l'agonie : tous les traits soulignent l'expression tendue de la souffrance.

Malgré des mutilations regrettables, c'est tout un programme iconographique, au sens théologique profond, que présentent ces vieilles pierres du musée.

Franchissez maintenant la porte d'entrée du Doyenné. Vous apercevrez, à droite, dans le couloir, les tapisseries, toutes modernes celles-là, œuvre d'une artiste parisienne : elles représentent des personnages et reproduisent les armoiries et les devises des grandes familles nobles qui furent associées aux origines du Folgoët.

Dans la salle d'exposition, au fond de ce corridor, vous admirerez une série de vieilles statues en bois : sainte Catherine de Sienne, habillée en tertiaire dominicaine : robe blanche, manteau noir à capuchon ; saint Sébastien, avec les flèches dans le corps ; saint Jean-Baptiste, en robe d'or et en manteau rouge, tenant l'Agneau divin ; ailleurs, saint Jean baptisant Notre-Seigneur, ac-

compagné de l'ange, qui tient la robe sans couture, dont il va revêtir le Sauveur ; une curieuse représentation de Dieu le Père, à la longue barbe blanche, avec, sur ses genoux Dieu le Fils, descendu de la croix, représentation très rare, car ordinairement c'est la Vierge, à la figure encadrée d'un voile, qui tient sur ses genoux le corps de son Fils.

Vous remarquerez surtout la superbe Madone Renaissance, en bois colorié où dominant les bleus et les ors ; elle porte sur ses bras un Enfant Jésus, très gras-souillet et qui fait un geste charmant de la main droite. C'est cette Madone qui, avant la Vierge Noire, polarisa autour d'elle les fervents des paroissiens et des pèlerins : « Elle est venue d'Italie », observait un jour Mgr Duparc, « mais elle s'est fait naturaliser Bretonne, sûre qu'elle était d'obtenir, par ce moyen, les hommages de ses pieux fidèles ».

Dans cette même salle, vous pourrez feuilleter avec curiosité le livre d'or des visiteurs et des pèlerins et y apposer votre signature. Les autographes d'humbles pèlerins y voisinent avec ceux de visiteurs de marque.

La Bretagne est évidemment au premier rang, avec tous ses évêques et une multitude de ses prêtres ; ses bardes, ses élus du Parlement, du Conseil général, des municipalités ; avec des préfets maritimes, des officiers de marine, des élèves de l'Ecole Navale et de l'Ecole de Santé Navale. Toutes les provinces de France ont leurs représentants. Paris a délégué des académiciens (1), des membres de l'Institut, des professeurs de Sorbonne ; les colonies, des missionnaires, un gouverneur général.

(1) Entre autres, le cardinal Baudrillart, Mgr Grete, MM. André Chevrillon, Claude Farrère, Louis Gillet.

Des étrangers des deux continents ont passé là : c'est tous les pays des cinq parties du monde, jusqu'aux insulaires de la lointaine Océanie, qu'il faudrait énumérer dans une liste complète. La terre entière, en raccourci, avec sa multiplicité de nations, de races et de religions, apporte un hommage à la Madone du sanctuaire breton.

Les routiers y ont fait relâche. Le frère chansonnier des Compagnons de Saint-François a écrit cette pensée : « Après avoir cheminé sur les routes de Bretagne, après avoir vu s'envoler vers les cieux leur prière à chaque calvaire rencontré, les Compagnons de Saint-François, en cette vigile du 15 août 1929, saluent filialement Notre-Dame du Folgoët et demandent au bienheureux Sallaün de leur accorder sa sainte folie de la Croix, sa simplicité de cœur et sa suprême clarté d'esprit ». (1)

L'Abri des Pèlerins

« Non content de sauver les monuments anciens, M. l'abbé Guéguen en bâtit de nouveaux. Par ses soins, en effet, s'est édifié, dans le prolongement du Doyenné, un magnifique Abri des Pèlerins. Conçu dans le plus pur style gothique, par un architecte de grand talent, M. Lionel Heuzé, de Morlaix, l'Abri ajoute un nouveau et riche fleuron à la couronne d'art du Folgoët. Ses murs puissants, de dur granit armoricain, sa noble façade, toute en pierres de taille, défieront longtemps les siècles à venir. (2)

Les pierres de ce monument, que Mgr Duparc bénit le 2 mai 1929, ont leur histoire, et leur transfert en ces lieux ne manque pas de piquant. Elles émanent, dépouillées seulement de leur luxuriante draperie de lierre, du donjon féodal de Morizur, en Plouider ; elles furent don-

(1) Signé : Joseph Folliet.

(2) M. Vincent Inizan, député du Finistère, dans le supplément de l'*Illustration économique et financière*, du 9 mars 1929.

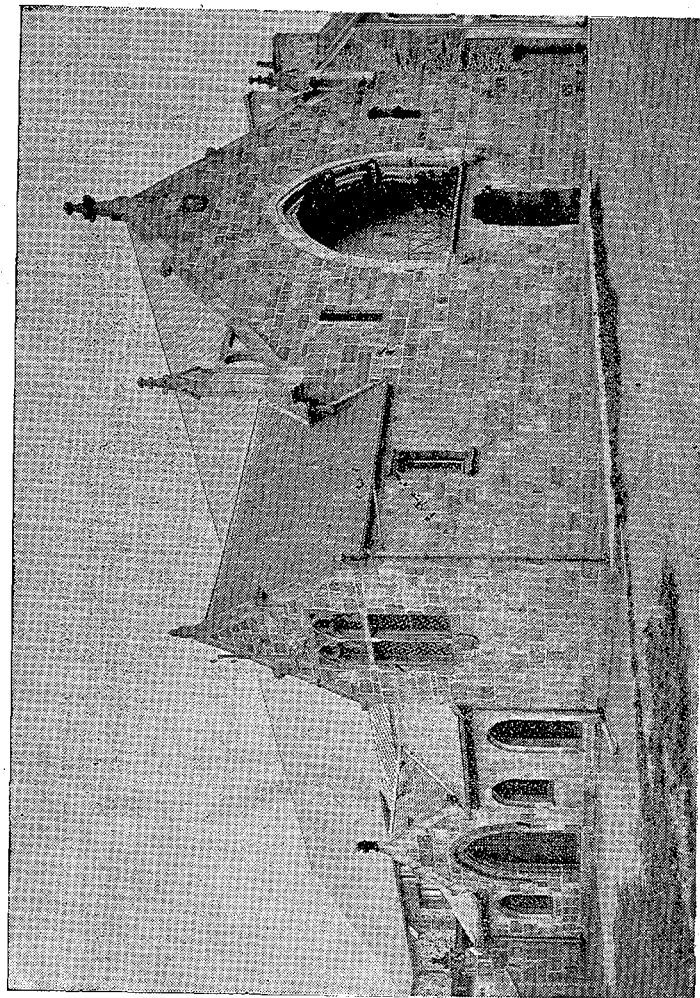


Photo Fichoux, Lesneven

L'Abri des Pèlerins

nées à M. le Recteur par la châtelaine propriétaire, Madame la Comtesse de Gouzillon de Belizal, résidant au château des Granges, par Moncontour, de la famille des seigneurs de Kerno, qui comptent parmi les fondateurs du Folgoët. La dévotion du pasteur à sa Madone a opéré la translation désirée, avec l'aide désintéressée de ses paroissiens. Une fois qu'elles furent amenées à pied-d'œuvre, l'architecte n'eut qu'à les utiliser, pour en tirer ce beau travail. Toutes ces pierres en ruines avaient été numérotées avec soin et placées là, comme elles l'étaient dans le site d'où on les avait sorties. Il se trouve, dans leur nombre, encastree près de la grande porte gothique, une pierre d'une autre origine : elle provient de l'ancien ossuaire de Guicquelleau. On y peut lire l'inscription suivante : — An esqvern ma brvzvnet o devezo cals a ioa certen ni a ressvcito, — qui est une belle paraphrase de l'*Exultabunt Domino ossa humiliata*.

Telle est, sommairement relatée, la genèse de ce joli bâtiment qui sert de patronage, de salle d'assemblées ou d'abri-hôtellerie suivant les occasions. Et voilà comment toutes les beautés d'alentour se rencontrent aux pieds de Notre-Dame du Folgoët, pour lui servir de parure.

La Statue de Mgr Freppel

A droite du Doyenné, se dresse la statue, en Kersanton, de Mgr Freppel, debout, la tête redressée, portant la mitre, la main gauche appuyée sur la crosse, et la droite tendue vers le ciel.

Sur le pourtour du monument, se lit cette inscription :

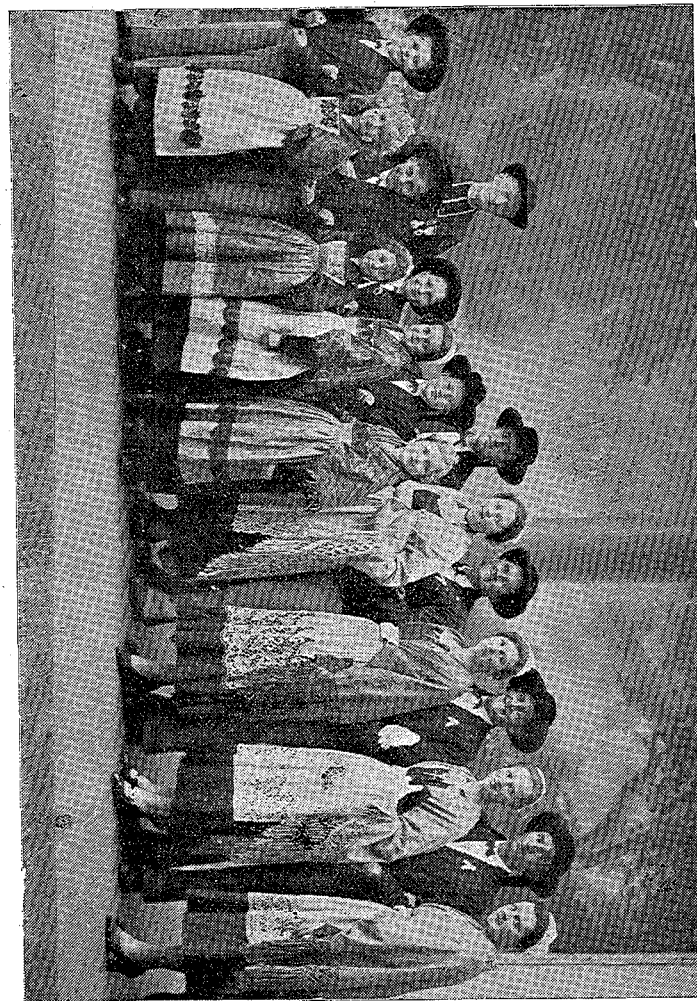
A la gloire de Mgr Charles-Emile FREPPEL, évêque d'Angers,
Député du Finistère,
Au panégyriste de Notre-Dame du Folgoët,
Au noble patriote,
Au vaillant défenseur de la Sainte Eglise,
Mort à la peine le XXII décembre 1891.

A l'arrière, sur une colonne, s'élève une statuette, toute semblable à celle de Notre-Dame du Folgoët, comme pour associer la cérémonie du couronnement à la mémoire du grand Evêque. (1)

Il est bien là, en vérité, à sa place, les jours de pèlerinages et de pardons, celui qui chanta si éloquemment les louanges de la Madone du Léon ; il est bien à sa place les jours de grandes manifestations religieuses, celui qui plaida la cause de nos libertés menacées, avec une maîtrise prestigieuse, distribuant le miel avec plaisir et les piqures malgré lui, comme l'exprime, en termes si lapidaires, la formule gravée sur le socle : *sponte favos, aegre spicula*. Au cours d'une de ces manifestations inoubliables, pour ceux qui en furent les témoins, l'abbé Bergey, désignant la statue de l'intrépide prélat, s'écria : « Il y a là-bas quelqu'un qui n'avait pas peur de parler à César ». En écoutant ce discours, je voyais le lien qui, à quarante années de distance, unissait deux incomparables orateurs dans des situations aussi critiques pour l'Eglise de France : le prêtre-député, porté à la Chambre par la voix de tout un peuple, acclamé par les foules, qui ont eu l'avantage de l'entendre, et l'évêque-député, choisi par les Bretons du Finistère pour défendre leurs traditions et leur foi.

(1) Cf. l'Ami du Clergé, 27 avril 1922.

M. Guénen, recteur de Notre-Dame du Folgoët, et un groupe de ses jeunes paroissiens



Appendices

I

Cantique de Notre-Dame du Folgoët

Refrain

Patronez dous ar Folgoat,
Hor Mamm hag hon Itroun,
An dour en hon daou-lagad,
Ni ho ped a galon ;
Harpit an Iliz Santel,
Avel diroll a ra,
Tenn hag hirr eo ar brezel,
Ar peoc'h, ô Maria !

I

Eus an Arvor, ar gourre,
Ni deu d'ho saludi,
Holl ez omp ho pugale,
Holl ho karomp Mari ;
Tud ar gourre, Arvoriz,
Diredet omp hirio
Da bedi vit an Iliz,
Da bedi vit ar vro.

II

Salaün var skourr eur vezen,
Evit kaout he vara,
Ne lavare ken peden
Nemet : ô Maria !
Emaomp en iliz santel
Savet var bez ar foll,
Mari, ni deu d'ho kervel,
Mirit ne'z aimp da goll.

Douce Patronne du Folgoat,
Notre Mère et notre Dame,
Les larmes aux yeux
Nous vous prions avec ardeur ;
Soutenez la Sainte Eglise,
Les vents sont déchaînés,
Dure et longue est la lutte,
La Paix, ô Marie !

Des rivages de la mer et du centre
[de l'Arvor,
Nous venons vous saluer,
Nous sommes tous vos enfants,
Tous nous vous aimons, Marie ;
Hommes du Centre, habitants
[des rivages,
Nous sommes accourus aujourd'hui
Pour prier pour l'Eglise
Pour prier pour le pays.

Salaün sur sa branche,
Pour obtenir son pain,
Ne faisait d'autre prière
Que : ô Maria !
Nous sommes dans l'église sainte
Bâtie sur la tombe du fol.
Marie, nous vous adressons notre
[appel,
Ne souffrez pas que nous nous
[perdions. (r)

(1) Cette traduction française est extraite des Kanaouennou (administration du Feiz ha Breiz, Coadout, par Guingamp).



Photo Le Boyer, Paris

Une vue de la procession, un jour de Grand Pardon

II

Indulgences qui peuvent être gagnées au Folgoët

PARTIELLES

Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines peut être gagnée le jour de l'Annonciation.

Une indulgence de 100 jours : aux fêtes de l'Assomption, du 8 septembre et du 8 décembre, chaque dimanche de mai ; les mardis de Pâques et de la Pentecôte, le mercredi avant la fête du Saint-Sacrement, le 1^{er} dimanche d'août, le jour de la Toussaint et le dimanche qui précède.

Conditions : Une visite à l'église, et y faire quelques prières.

PLÉNIÈRES

1^o Le Pape Pie IX a accordé une indulgence plénière à perpétuité aux fidèles qui, les cinq dimanches de mai (et le premier dimanche de juin quand mai n'a que quatre dimanches), font les stations traditionnelles dans l'église, devant les fontaines et calvaires. Cette indulgence peut être gagnée l'un quelconque de ces cinq dimanches.

Conditions : Se confesser, communier et prier aux intentions du Pape.

2^o L'indulgence plénière accordée pour la visite des 7 basiliques de Rome peut être gagnée aux fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, des apôtres et des évangélistes ; les premiers dimanches du mois ; les samedis de chaque semaine ; tous les jours du carême ; tous les jours pendant l'octave de Pâques et de la Pentecôte ; aux fêtes de la Trinité, du Saint-Sacrement, de la Toussaint, des Morts, de Noël avec ses fêtes, de la Circoncision, de l'Epiphanie. — Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Conditions : Prier dans l'église aux intentions du Pape ; se confesser et communier. Il n'est pas nécessaire de communier au Folgoët.

J'adresse mes remerciements à M. Jules Le Vaillant, qui a bien voulu m'aider dans le travail de correction des épreuves.

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

(a Kerinou-Lambézellec)

Jean-François de la Marche, Evêque-Comte de Léon. Etude sur l'ancien Diocèse breton et sur l'émigration. Thèse de Doctorat en lettres, soutenue en Sorbonne, couronnée par l'Académie Française et l'Institut Catholique de Paris. 1924.

Missionnaires et Mystiques en Basse-Bretagne au 17^e siècle. 1926.

Jean Peron et le Collège de Léon (en collaboration avec le Chanoine Saluden). 1927.

Saint Briens, sa Vie et son Culte. Traduction du Saint Briens de G. H. Doble. 1930.

Les Problèmes de l'Ecole de la Chénée. 1931.

Les Saints Bretons (en collaboration avec G. H. Doble). 1933.

Les Missions Bretonnes. 1933. — Nouvelle édition. 1935. —
Ouvrage couronné par l'Académie Française (Prix Juteau-Duvigneaux) et par l'Institut Catholique de Paris (Prix Sicard).

La Sorcellerie. 1934.

L'Institution Notre-Dame du Creisher et l'Ancien Collège de Léon. 1936.

Les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle. 1936.

Au service des Orphelines. La Congrégation de l'Adoration. 1936.

Nos Vieux Saints Bretons et la Critique Moderne. 1938.

E. KERBIRIOU
Chanoine honoraire
Docteur en lettres
Lauréat de l'Académie Française

Notre-Dame du Folgoët

Un grand Sanctuaire Marial en Bretagne

Notice descriptive, historique et archéologique

BREST
Imprimerie E. LE GRAND, 32, Rue Emile Zola
1938